

LES MUTATIONS DU BÂTI AGRICOLE EN FLANDRE

Présenté par : Amélie Machelart

Session 2013-2014

Rapport de stage professionnel du 1er
avril au 1er juillet 2014

Lieu de stage :

CAUE du Nord,
98 rue des stations
59000 Lille

Soutenance le 2 juillet 2014

Tuteur professionnel

Vincent Bassez,
Architecte Chargé d'études,
CAUE du Nord

Tuteur universitaire

Vincent Lepot,
Maître de conférences, Architecte



Licence Professionnelle, Mention Aménagement du territoire et urbanisme,
Spécialité Aménagement territorial durable et géomatique



Remerciements

Je souhaite remercier dans un premier temps, Monsieur Benoit PONCELET, directeur du CAUE du Nord, pour m'avoir accueillie au sein de sa structure

Merci à Monsieur Vincent BASSEZ, architecte chargé d'études, pour m'avoir fait partager toute son expérience et ses compétences ; pour le temps qu'il m'a consacré tout au long de cette période de stage ; sachant répondre à toutes mes interrogations, sans oublier sa participation à la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également mon tuteur universitaire, Monsieur Vincent LEPOT, architecte, urbaniste, docteur de la Sorbonne, Maître de conférences à l'Université des Sciences et Technologies de Lille I, pour l'aide et les conseils qu'il m'a apporté durant ces trois mois de stage.

Merci à Vianney HAEUW, documentaliste au CAUE du Nord, pour son aide concernant mes explorations documentaires et à la recherche de ma bibliographie.

Merci à Mr DIMEY, architecte conseil au CAUE du Nord, de m'avoir accordé un peu de son temps afin de répondre à mes questions, ce qui m'a permis d'apporter un complément d'informations à ce mémoire.

Merci à mes camarades, Eva Fouldrin, Maximilien Darré et Alexis Longuespée pour leur aide et leurs conseils tout au long du déroulement du stage ainsi que pour la bonne humeur qui régnait.

Enfin, merci à toute l'équipe du CAUE pour leur accueil sympathique et l'ambiance au sein de la structure.

Sommaire

Remerciements

Introduction _____ 1

ère Partie : Une structure qui tend vers une intelligence collective du territoire _____ 2

I L'acte fondateur des CAUE : la loi de 1977 sur l'architecture _____ 2

II Un maillon d'action de terrain pour la politique publique de l'aménagement _____ 2

I2 Créer les conditions d'une culture commune sur les territoires _____ 2

I3 Une gouvernance et un fonctionnement pluridisciplinaires _____ 3

I31 Quatre missions insécables fixées par la loi _____ 4

I32 Diversifier les sources de financement en plus de la «Taxe affectée au CAUE» _____ 5

2. Les outils spécifiques du CAUE du Nord _____ 6

21 4 mots clés pour 4 piliers : Terrain - Ressource - Échange - Diffusion _____ 6

22 Un triptyque fondateur : Comprendre - Agir - Transmettre _____ 7

23 Partager des clés de lecture du territoire : Le projet en 10 questions _____ 8

3. Des outils au service d'une intelligence collective des territoires _____ 11

31 Une première étape vers la communauté de l'AUE : l'espaCe AUE _____ 12

32 «S-PASS Territoires», un outil participatif _____ 12

33 Le carnet conçu pour transmettre au grand nombre _____ 13

4. Le projet TERCO, un projet Européen au-delà des frontières	15
4.1 Outils de projet	15
4.2 Les actions de projet	15
5. Le label «Village Patrimoine ©»	16
6. Le territoire étudié	17
Conclusion	18
2ème Partie : Le patrimoine agricole, un potentiel de mise en valeur patrimonial	19
1. «Les familles» de fermes	20
2. La typologie en plan	22
3. La situation dans le village ou la ville	23
4. Nouvel usage	23
5. Un catalogue pour une meilleure compréhension et lecture des fermes	24
5.1 La colonne vertébrale de l'information	24
5.2 La fiche résumé, une autre vue sur la ferme	26
5.3 La fiche transformations	27
6. L'étude approfondie	28
6.1 La ferme aux questions	29
6.1.1 L'hofstède de Berthen	29
6.1.2 La ferme du Schakelaere	31
6.1.3 La chaumière du bois de la source	33
6.1.4 La ferme de l'Ermitage	35
6.1.5 La ferme de la Rose des Vents	37
6.1.6 Le remarquable en question	39

7. La vision du remarquable par Mr Dimey	39
8. Les fermes et les sentiers	40
9. Les fermes marqueurs d'un territoire	42
Conclusion	43
3ème Partie : Comment accorder le monde rural et les mutations du bâti agricole, tout en préservant ce patrimoine ?	44
I. Les politiques publiques d'hébergement du tourisme	44
II. Les gîtes de France, en quête de préservation	44
I2. Locations de France Clévacance	45
I3. Bienvenu à la ferme	46
2. Les règlements et outils d'urbanisme	46
3. Les règlements issus du code civil	46
3I. Les règlements spécifiques	47
4. Le déroulement du projet	47
5. La vision de Mr Dimey	48
6. Les fermes et leurs évolutions	48
6I. Le Katshuis, un modèle authentique	49
6I1. Une architecture adaptée aux éléments naturels	49
6I2. Une architecture vernaculaire	49
6I3. Les abords et le jardin de la chaumière	50
6I4. Au final ?	50

62 Le centre équestre de la Rose des Vents, en plein extension	51
621 La réhabilitation de la ferme équestre	51
622 Des extensions pour des besoins	51
623 Les constructions de la ferme équestre	52
63 L'Auberge le Vert Mont, un changement conséquent	53
631 La réhabilitation de l'Auberge du Vert Mont	53
632 Les extensions de l'Auberge du Vert Mont	54
7. Les recommandations et priorités dans la restauration d'un bâti traditionnel	56
7.1 Des matériaux locaux pour une bonne restauration	56
7.2 Les abords et le jardin en Flandre	59
8. La transmission au public, une sensibilisation du patrimoine	61
8.1 Vers la suite d'une ébauche	62
Conclusion	64
Table des Figures	65
Annexes	67
Bibliographie	
Webographie	

Introduction

« CONSTRUITES AVEC LES PIERRES DU SOUS-SOL, LES HABITATIONS RURALES SEMBLANT VRAIMENT SORTIR DE LA TERRE QUI LES PORTE ET L'ON PEUT PARLER DE L'EMPREINTE GRAVÉE SUR L'OEUVRE HUMAINE PAR LE MILIEU NATUREL ». A . DEMANGEON .

Dans le cadre de notre licence professionnelle « Aménagement du Territoire et Urbanisme » qui est spécialisée dans l'Aménagement Territorial Durable et Géomatique, nous devons réaliser un stage pratique de treize semaines au sein d'une structure. Ce stage nous permet de nous familiariser avec le milieu professionnel mais également de découvrir des méthodes propres à l'organisme d'accueil.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est la structure qui va me permettre de valider mon diplôme. Cette structure aborde le paysage ainsi que le territoire d'une autre manière que les bureaux d'études traditionnels. Le CAUE a pour but de conseiller les clients pour leur apporter une réponse de qualité et répondant à leurs attentes. C'est une approche différente que met en place le CAUE grâce à une phase d'analyse qui permet ensuite d'interpréter le territoire d'étude.

La structure participe également à de nombreux projets Européens qui permettent une transmission de savoir, ainsi que des méthodes d'analyse et de travail sur le territoire transfrontalier.

Dans un premier temps, une présentation générale du CAUE du Nord, permettra de comprendre son fonctionnement, sa démarche de travail et sa manière dont elle la conduit dans ses productions.

Ensuite, en seconde partie, nous étudierons les mutations du bâti agricole. Un inventaire et une description des différents bâtis agricoles sur les quatre communes seront présentés. A partir des différentes informations récoltées, je présenterai une conclusion de cette étude personnelle.

Enfin, la dernière partie sera consacrée à une continuité de cette étude personnelle. En effet grâce à cette étude, je développerai un questionnement sur la préservation du patrimoine bâti agricole. Différentes solutions seront apportées afin de préserver ce patrimoine ainsi que les compromis qui sont à mettre en place ou qui sont déjà mis en place afin de le conserver tout en rendant le lieu plus attractif.

1ère Partie : Une structure qui tend vers une intelligence collective du territoire

Cette partie est commune aux quatre étudiants de la Licence Professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme, spécialité Aménagement Territorial Durable et Géomatique, session 2014.

1. L'acte fondateur des CAUE : la loi de 1977 sur l'architecture

1.1 Un maillon d'action de terrain pour la politique publique de l'Aménagement

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous » (Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture - Version consolidée au 24 mars 2012, extrait de l'article 6 in <http://www.legifrance.gouv.fr>)

Le 3 janvier 1977, la loi n°77-2 sur l'architecture instituait un nouvel organisme départemental destiné à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère auprès des différents acteurs du territoire : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Selon la Fédération Nationale des CAUE, 921 départements sur 101 disposent aujourd'hui d'un CAUE (Fédération Nationale des CAUE, 2014)

Réunis en Congrès, les CAUE se définissent selon la Charte de Béziers du 14 Juin 1990 :

- « Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de décentralisation »
- « Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement »

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que (Charte de Béziers, 1990) :

- « L'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers »
- « La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches »
- « La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes »
- « La volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires »

Ainsi, acteurs du développement, ils mènent leurs actions, qu'elle qu'en soit la nature, dans la cohérence politique de développement culturel, social et économique.

1.2 Créer les conditions d'une culture commune sur les territoires

Le CAUE du Nord, comme tous les CAUE, est une association loi 1901, au statut de droit privé. Il est créé à l'initiative du Conseil Général du Nord le 1er Juillet 1979, conformément à la loi sur l'architecture du 9 Janvier 1977.

Il est aujourd'hui l'un des 92 CAUE de France, réunis depuis le 9 mai 1980 par la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE). Le président du CAUE du Nord, Jean-Marie RUANT est le président de la Fédération, depuis le 17 novembre 2011. Cette fédération a pour objectif notamment de renforcer la collaboration, la valorisation des expériences départementales et de mutualisation par les CAUE.

Le CAUE du Nord est un membre actif du réseau national des CAUE : et de la Fédération Nationale des CAUE. Il a participé et continu à compléter et mettre à jour le « thesaurus AUE » (5ème version depuis 1999) et l'Observatoire des CAUE, base de données en ligne qui communique sur des projets architecturaux, urbains et paysagers novateurs et de qualité (<http://www.caue-observatoire.fr>), depuis 2004.

1.3 Une gouvernance et un fonctionnement pluridisciplinaires

La gouvernance des CAUE

Le CAUE du Nord est géré par un conseil d'administration composé de 22 membres, regroupés en 4 collèges (en dehors du représentant du personnel, élu par le personnel) :

Représentants des collectivités locales

6 représentants des Collectivités Locales, nommés par le Conseil Général ;

Membres élus par l'Assemblée Générale des adhérents

6 représentants de l'Assemblée Générale, élus par l'Assemblée Générale ;

Représentants de l'État

3 représentants de l'État, nommés par leur fonction ;

Représentants des professions concernées

4 représentants des professions concernées, nommés par les instances professionnelles ;

2 personnes qualifiées, nommées par le préfet ;

1 représentant du personnel, élu par le personnel de l'Association.

L'organisation nouvelle du CAUE du Nord : articuler les territoires de SCOT

Le CAUE du Nord rassemble des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs ainsi que des écologues. Ainsi cette équipe rassemble 29 membres aux compétences diverses. Cette équipe pluridisciplinaire apporte ses compétences ainsi que des conseils aux collectivités territoriales, aux communes et aux particuliers.

Le CAUE du Nord se composait d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une assistante à la direction, de onze chargés d'études regroupant différents domaines (architecte, paysagiste, anthropologue et ingénieur écologue).

Il y a également quatre assistants d'études, cinq architectes conseillers, un géomaticien, un documentaliste et un infographiste.

En 2013, le Conseil d'Administration du CAUE du Nord a validé la création d'un Comité de direction rassemblant 4 Directeurs délégués. Chacun de ses Directeurs délégués a reçu :

- Une délégation de direction au sein de l'organe de décision CODIR,
- Une délégation sur l'animation des territoires de projets,
- Une délégation de management du personnel du CAUE,
- Une délégation au développement des 4 Piliers du CAUE

La mise en place des délégations territoriales vise à mieux articuler les dynamiques territoriales de projets : des coopérations transfrontalières ou interdépartementales, à l'accompagnement des grandes intercommunalités. Les territoires de délégation articulent au moins 2 SCOT.

La mise en place de la « Consultance », à travers 57 professionnels labellisés et formés par le CAUE du Nord, s'appuie sur les 4 animateurs de territoires.

1.3.1 Quatre missions insécables Fixées par la loi

Les missions portées par les CAUE sont au nombre de quatre. Elles ne peuvent être séparées et chaque salarié d'un CAUE doit être en mesure dans son métier de ::

Conseiller

Les particuliers ainsi que les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement :

- Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- Sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

Former

- Les élus à la connaissance des territoires et leur évolution ;
- Les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques ;
- Les professionnels et les acteurs du cadre de vie par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

Informer

- Pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine ;
- Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent au respect de l'environnement ;
- Sur des projets, à la demande des élus, d'un groupement de communes ou d'associations ;
- Sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.



Fig 1 : image article diffusion. Source : www.caue-nord.com/diffusion

1.3.2 Diversifier les sources de financement en plus de la « Taxe affectée au CAUE »

Les CAUE sont des associations loi 1901 à but non lucratif. Ils ne peuvent pas non plus faire concurrence ou se substituer à des bureaux d'études

Leur financement provient :

- Une petite partie de la Taxe d'Aménagement (TA) levée par le Conseil Général, en vigueur depuis le 1er Mars 2012. La TA finance majoritairement les politiques départementales de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le taux de répartition ENS/CAUE est fixé par le conseil général. La Taxe est dite « affectée » : elle doit être intégralement versée aux 2 organismes au centime d'euro près ;

- Une convention financière spécifique avec le Conseil général du Nord permet de compenser les éventuelles baisses de rendement de la taxe par une subvention complémentaire (encore jamais nécessaire) ;

- Des cotisations reversées par leurs adhérents, suite à la signature d'une convention qui définit les termes ainsi que les objectifs du partenariat engagé ;

- Des subventions allouées par diverses collectivités territoriales mais aussi par l'Europe, notamment dans le cadre de projets européens. Ces derniers fondent une coopération transeuropéenne pour développer des solutions aux problématiques urbaines, environnementales et économiques ;

- Des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenariats publics ou privés.

Les recettes du CAUE du Nord

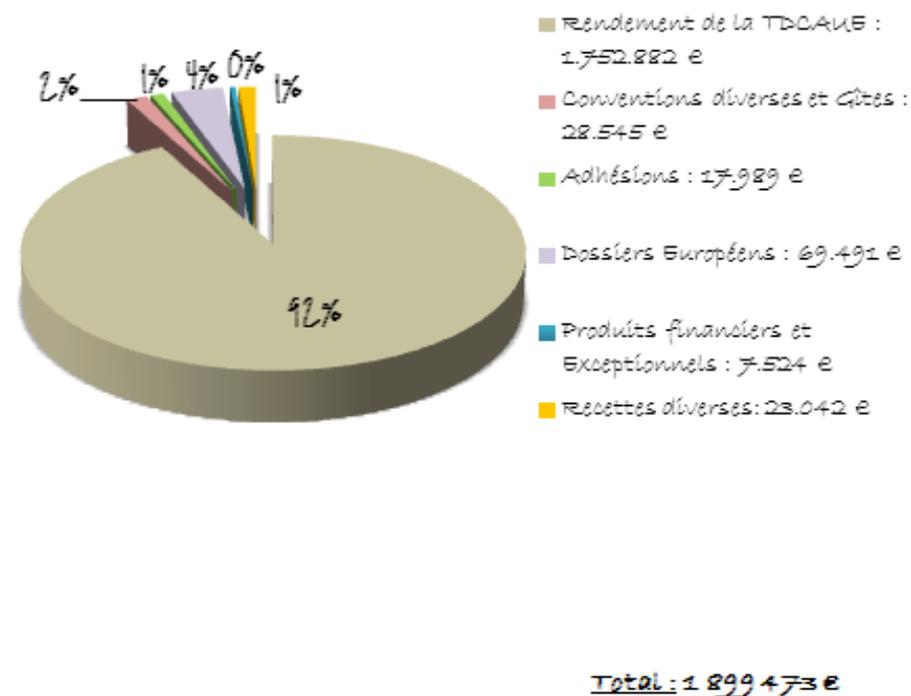


Fig 2 : Recette du CAUE du Nord en 2012. Source : Rapport d'activité 2012, créé sur Word par Amélie Machelart

2. Les outils spécifiques du CAUE du Nord

Au travers de toutes les actions qu'il met en oeuvre, l'ambition du CAUE du Nord est de :

- Placer l'usager qu'il soit décideur, technicien ou habitant, au coeur de la démarche du CAUE ;
- Permettre à tous l'accès à une approche pluridisciplinaire dite indépendante sur la recherche de l'innovation qui est enrichie par de nombreux partenariats ;
- Offrir à chacun la possibilité de participer activement à l'aménagement du territoire et de s'approprier les observations ainsi que les découvertes de son environnement (le CAUE du Nord contribue à donner les moyens ainsi que la parole aux associations et aux usagers qui se sont engagés dans une action démocratique de leur cadre de vie (règlement interne du CAUE du Nord - 1983).

Le CAUE du Nord agit selon des méthodes qui lui sont propres

2.1 4 mots clés pour 4 piliers : Terrain - Ressource - Échange - Diffusion

Depuis plus de dix ans le CAUE du Nord tente d'articuler les 4 missions de la loi autour de notions simples à partager : terrain, ressource échange, diffusion. Le Terrain pour marquer l'ancrage du CAUE à son territoire et aux questions d'aménagement qui en émane

La Ressource utile pour préparer le terrain ou produite à l'issue du travail sur le terrain qui servira de porter à connaissance permanent. L'Échange indispensable pour mener à bien une mission de conseil dont la question de départ est très souvent très partielle et symptomatique. La Diffusion des éléments de connaissance ou de l'esprit participatif au plus grand nombre

Depuis près de 2 ans, le CAUE propose de renforcer son action autour de 4 piliers. Le rapport d'activité 2012 du CAUE du Nord décrit ainsi les 4 piliers :

Territoires créatifs : Espace au service de ceux qui font le territoire

Par son contact permanent avec le terrain et ses nombreuses relations partenariales, le CAUE du Nord éclaire, forme, accompagne et aide dans leurs décisions et leurs projets les collectivités, particuliers, maîtres d'ouvrage, professionnels et associations. Il encourage les territoires créatifs

S-PASS Territoires : Espace d'observation et d'interprétation du territoire

Le CAUE participe à la construction d'une ressource sur les transformations du territoire. Le CAUE du Nord assemble, à travers le territoire, support permanent d'échange et d'observation à travers trois types d'outils : géographiques, documentaires et d'échanges

Saison culturelle : Espace d'échange

Mettre en relation et en situation de partage les architectes, urbanistes, paysagistes. Telle est la démarche du CAUE du Nord pour faire naître des regards croisés sur les territoires. Par l'assemblage d'observations, il offre le moyen de partager une connaissance, de restituer l'action, de transmettre une culture et de promouvoir l'innovation. Les Saisons culturelles ouvrent le regard

Carnets : Espace de diffusion de la connaissance

Le CAUE du Nord sensibilise une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, environnementales, urbaines et paysagères. Les Carnets de territoire, entre autres formats, rendent accessibles toutes les ressources cartographiques et documentaires existant sur un territoire ou une thématique pour faire comprendre son passé et agir sur son devenir.

Les piliers SAISON CULTURELLE et TERRITOIRES CREATIFS renvoient davantage à des temps de rencontre et de partage, sur le terrain, dans des formations, des actions collectives. Ils génèrent la valeur ajoutée du « faire ensemble ».

Les piliers CARNETS et S-PASS-TERRITOIRES réunissent les supports d'assemblage et de partage de l'intelligence collective sans lesquels toute action resterait limitée et confidentielle. Il est aujourd'hui impossible d'imaginer mobiliser les moyens d'un CAUE sur une portion réduite du territoire. Les CAUE ont une obligation de diffuser le plus largement les expérimentations vécues ou repérées sur les territoires.



Fig 3 : : Principe d'articulation des missions proposé dans l'accompagnement des Contrats de territoire (source : s-pass.org)

2.2 Un triptyque fondateur : Comprendre - Agir - Transmettre

Le CAUE du Nord utilise souvent les 3 mots pour synthétiser son rôle de conseil : dans les missions et dans les supports produits.

Dans ses missions de conseil

Le CAUE du Nord s'attache à observer les trajectoires de nos sociétés pour mesurer et accompagner leur évolution. Il ne s'agit pas d'aider à comprendre d'où l'on vient et où l'action pourrait conduire nos sociétés. Il est indispensable de transmettre, de partager les éléments d'observation ou d'évaluation pour rendre autonome les acteurs du territoire.

Dans ses supports

Les Carnets articulent tous une partie Comprendre, assimilable au diagnostic, et une partie Agir, réunissant les pistes d'actions possibles pour débloquer les situations de projet. Il s'agit de passer au diagnostic partagé qui nécessite l'échange et la validation des observations de chacun. Il s'agit ensuite de construire les conditions d'un projet partagé qui nécessite encore des débats. La partie « Les mots du débat » articule alors les parties « Comprendre » et « Agir ».

Dans les outils d'observation et de partage

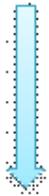
Le CAUE du Nord propose des clés de lecture pour former les collectivités, les techniciens et les usagers à l'observation du territoire, afin de donner à chacun un rôle participatif dans les projets d'aménagement innovant. Les éléments de méthode mis à disposition par le CAUE du Nord visent à se construire des clés d'observation partagées.

2.3 Partager des clés de lecture du territoire : Le projet en 10 questions

Voici ci-dessous dix questions qui permettent d'aborder un projet selon la méthodologie du CAUE du Nord présenté par le président du CAUE du Nord lors de deux jours de formation sur S-PASS Territoires avec des représentants des Cinq CAUE :

1 Le parcours du projet en étapes, quelles sont les relations ?

- 1) Démarche
 - 2) Diagnostic
 - 3) Orientation
 - 4) Réalisation
 - 5) Évaluation
- Mise en relation des différentes étapes du projet



2 Les niveaux de perception du projet, où doit-on se placer ?

- 1) Élément
- 2) Structures urbaines
- 3) Sites
- 4) Territoires

Différentes perceptions sont possibles selon le degré de lecture que nous avons du paysage. Nous pouvons donc nous placer à différentes échelles afin de percevoir au mieux le paysage qui nous entoure.

Le travail technique autour de la cartographie participative et des outils SIG (Système d'Information Géographique) a conduit le CAUE à proposer des échelles de comparaison pour chacun des 4 niveaux de perception.

- 1/100 000, pour l'observation d'enjeu relevant du Territoire (exemple : les unités paysagères et territoire communal) ;

- 1/25 000, pour appréhender l'évolution d'un Site (exemple : commune de Ferrière-la-Grande) ;

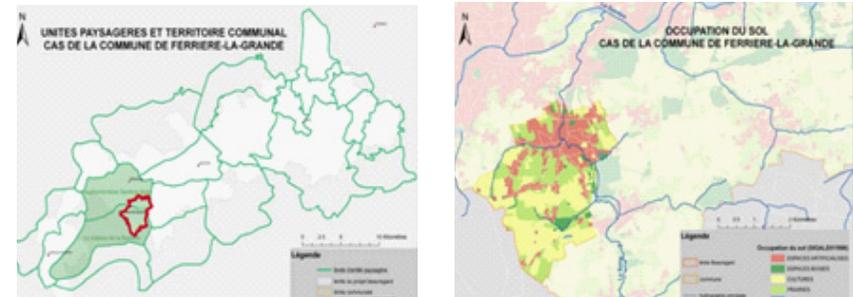


Fig 4 : Les clés de lecture pour la commune de Ferrière-la-Grande

- 1/10 000, pour une étude à l'échelle de la Structure urbaine (exemple : Évolution de Bâti dans la commune) ;

- 1/2000, pour une étude à l'échelle d'un Élément (exemple : la place Gambetta face à la mairie).



Fig 5 : Les clés de lecture pour la commune de Ferrière-la-Grande photo

Ces quatre échelles permettent une analyse à des niveaux de perception différents, afin de mettre en valeur certains éléments du territoire.

3 Le projet dans son environnement

- 1) Eau 
- 2) Nature 
- 3) Mobilité 
- 4) Bâti 

Identification par couche d'information, sur l'interaction de l'homme (bâti et mobilité) sur son environnement (nature, et eau).

4 Les acteurs du projet en relation

- 1) Décideur
- 2) Technicien
- 3) Bureau d'étude
- 4) Usager

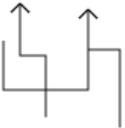
5 Les supports du cadrage du projet

- 1) Cadre légal
- 2) Politique incitative

6 Le projet dans le récit des mémoires

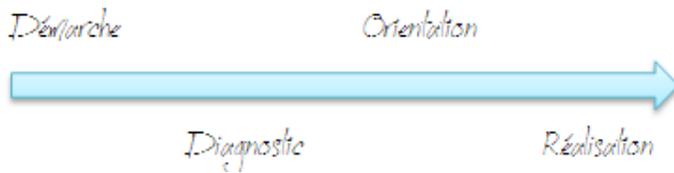
- 1) Mémoire du vécu personnel 
- 2) Mémoire sociale de l'événement 
- 3) Mémoire du patrimoine collectif 
- 4) Mémoire du socle 

7. Les valeurs du projet en partage

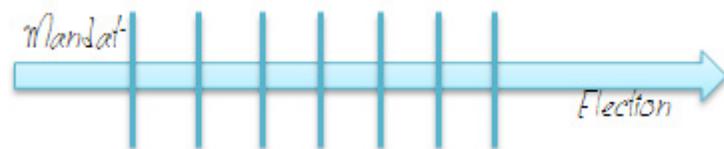
- 1) Valeur de représentation 
- 2) Valeur économique 
- 3) Valeur technique 
- 4) Valeur d'usage (lien avec l'interlocuteur) 

8. Les temps du projet en friction

- 1) Temps projet



- 2) Temps politique

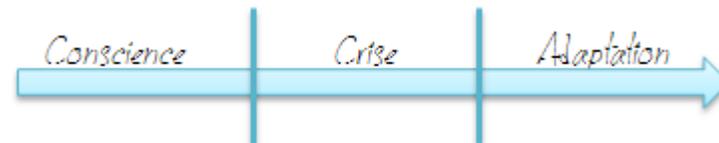


Source croquis : Création illustrator CS4 Amélie Machelart

- 3) Temps habitants



- 4) Conjoncture économique



9. Le processus de participation

- 1) Consultation
- 2) Concertation
- 3) Co-production

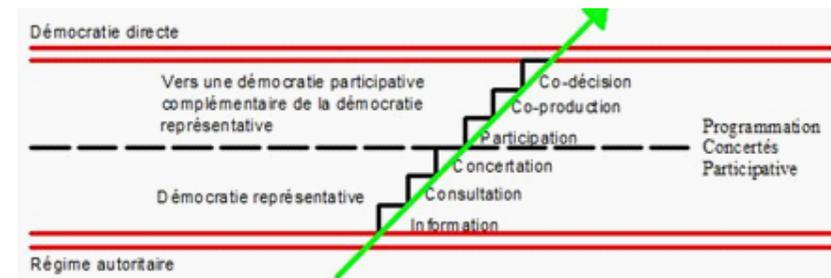


Fig 6 : Les différents niveaux d'implication du citoyen en démocratie

10. La gestion de la communication

La gestion de la communication se fait grâce à l'espace d'échanges, qui est une plateforme de mise en relation des différentes informations

Source croquis : Création Illustrator CS4 Amélie Machelart

3. Des outils au service d'une intelligence collective des territoires

Le CAUE du Nord a développé une stratégie de diffusion propre à sa structure. L'ensemble des travaux émanant du CAUE alimente les différents espaces de son site internet : le conseil (missions, boîte à outils), la ressource (observatoires, médiathèques), l'échange (ateliers, partenariat) et la diffusion (formations, manifestations).

Par sa vocation à répondre aux différents usagers, le CAUE a développé des connaissances en architecture, urbanisme et environnement. Pour répondre aux besoins de chacun, des outils opérationnels ont donc été mis en oeuvre afin d'aider à la lecture du territoire. Il tend alors à capitaliser en construisant une ressource internet qui facilite la compréhension des transformations du territoire du Nord, et favorise l'échange pour aller vers une intelligence collective des territoires.

Le CAUE avait mis en place l'espaCe AUE, un portail internet collaboratif dédié à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement des territoires du Nord, dès 2007. Celui-ci s'adressait à tous ceux qui cherchent à comprendre le territoire, à en découvrir le sens, et orientent leurs réalisations dans une perspective durable, élus, citoyens, techniciens.

Au fil du temps, le CAUE, s'est appliqué à développer et améliorer les grandes lignes autour desquelles il oriente ses perspectives de travail ; l'information, la sensibilisation, le conseil, dans l'objectif de « développer l'esprit participatif » tel que décrit dans la loi de 77.

Aujourd'hui l'association met à disposition des adhérents et des partenaires du CAUE un ensemble d'outils numériques intégrés. La plateforme collaborative SPASS-Territoires construit un véritable métier à tisser qui tend vers une intelligence collective des territoires du Nord. L'évolution des technologies de l'information rend désormais accessible des outils jusque là complexes dans des environnements ludiques et pédagogiques.



Fig 7 : Capture écran site internet CAUE du Nord, Retouches sur Photoshop CS4 par Amélie Machelart

3.1 Une première étape vers la communauté de l'AUE : l'espaCe AUE

Les différentes ressources présentes et diffusées via son site internet s'articulent autour de cinq outils clés, qui sont regroupés dans un outil appelé « l'espaCe AUE » L'espaCe AUE est composé d'un journal, d'un observatoire des réalisations, d'un observatoire des territoires du Nord (plate-forme cartographique), d'un portail collaboratif et d'une médiathèque des territoires du Nord

Le journal de l'AUE

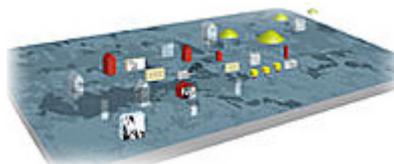
La page d'accueil est dédiée à l'actualité du CAUE et de ses partenaires. Ce journal en ligne relaie les projets et les réflexions en cours, les formations et les manifestations du moment, les réalisations remarquables.

L'Observatoire des réalisations

L'observatoire des réalisations est un outil de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère. Il est ouvert aux partenaires qui souhaitent porter à la connaissance du public, des opérations participant à la qualité du cadre de vie.

L'Observatoire des Territoires

L'observatoire des territoires offre une plate-forme cartographique d'observation et d'échange sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le Paysage (AUEP) pour construire une intelligence collective des territoires du Nord.



Le portail collaboratif des territoires du Nord

Le portail collaboratif des territoires du Nord permet aux partenaires de l'AUEP de collaborer au sein d'ateliers thématiques ou géographiques et de partager leurs expériences et compétences en matière d'aménagement.

La médiathèque des territoires du Nord

Fruit d'un large partenariat, cette base de données est un outil de mutualisation documentaire pour les acteurs de l'AUEP. Elle offre une large ressource multimédia : films, livres, photographies anciennes et contemporaines, études, outils pédagogiques, thèses, mémoires.

3.2 « S-PASS Territoires », un outil participatif :

L'article 7 de la loi sur l'architecture établit que « Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. » (Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture - Version consolidée au 24 mars 2012, extrait de l'article 7 in <http://www.legifrance.gouv.fr>).

Afin de pouvoir répondre aux 4 missions qui lui sont confiées, le CAUE du Nord a mis en place une plate-forme numérique collaborative sur le Web (S-PASS Territoires). Cet outil est un accès simple et interactif ouvert aux différents acteurs en relation avec un CAUE. Un espace d'échange, de travail, de communication qui permet de mettre en interaction des projets à l'échelle locale, ou nationale.

S-PASS Territoires crée du lien entre les acteurs du territoire, professionnels, élus, habitants. L'objectif étant de contribuer à développer de nouvelles relations avec le public participant à l'amélioration du cadre de vie et à la vie d'un territoire.



Les différentes rubriques de la plateforme « S-PASS Territoires » :

- **Atlas Interactif** : Outil de SIG. Regroupement de cartes géo référencées aux diverses informations géographiques de données de l'IGN, de cartes de différentes époques.

Possibilité de création de cartes avec différentes couches de données, fonds de carte et des outils de dessin mis à disposition.

- **Médiathèque des territoires** : Documentation dédiées à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage des territoires du nord. Rapports d'études, carnets de territoire, photographies, dernières actualités du CAUE du nord, vidéos, photographies.

- **Observatoire** : Réunion de projets d'aménagement, de marqueurs (fiches qui décrivent des éléments marqueurs d'un territoire) et de réalisations d'aménagement.

- **Boite à outils** : Assemblage des différents outils utilisés par le CAUE de conseil, d'animation, de découverte aux mots du territoire.

Un espace de travail permet la réalisation de dossier sur S-PASS Territoires. Cet espace à plusieurs niveaux de publication. Publications publics (gérer par l'animateur du groupe), publications communautaires (espace dédié à l'ensemble de l'équipe CAUE et leurs invités), publications de groupe (groupe de travail prédéfini), publications personnelles.

Nous utilisons dans le cadre de notre stage cette plate-forme dans le groupe TERCO (regroupant les personnes travaillant sur le projet transfrontalier des Flandres), afin de réaliser des cartes et des dossiers explicatifs. L'approche est avant tout culturelle, elle promeut l'intérêt de construire un point de vue respectueux des responsabilités de chacun. Le projet S-PASS Territoires est directement ancré dans la réalité de terrain, au contact des mutations de l'oeuvre.

La plateforme facilite les questionnements, assure une entrée partagée au débat dans une époque qui porte des choix de société attachés à l'évolution des modes de vie et à la construction de nouvelles relations avec l'environnement local.

3.3 Le carnet conçu pour transmettre au grand nombre :

Afin de répondre aux divers objectifs de la plateforme « S-PASS Territoires », celle-ci s'articule autour de quatre productions du CAUE :

- Le carnet de territoire,
- Le carnet de ville,
- Le carnet de collège,
- Le carnet bleu.

Les CAUE cherchent en effet à transmettre des savoirs et des conseils. C'est dans ce sens qu'ils ont travaillé sur la création d'une culture commune concernant l'environnement en passant par la création d'un réseau et d'une mise à disposition de l'information. Il s'agit d'une décision portant sur la mise en place d'une plateforme collective autour des quatre domaines du CAUE du Nord (Architecture, Environnement, Urbanisme et Paysage).

Le carnet de territoire, un outil qui a fait ses preuves

Le Conseil Général du Nord a fait appel au CAUE du Nord pour l'accompagner dans l'élaboration et la mise en place d'une politique de contractualisation avec les territoires du Nord. Le CAUE a conçu et proposé le Carnet de territoire, un outil efficace de partage et de diffusion de la connaissance et des enjeux d'action, à l'échelle d'un ou plusieurs SCOT. Les Carnets de territoire abordent les problématiques architecturales, paysagères, environnementales et urbaines du territoire dans leurs dimensions spatiales.

L'objectif est d'aider chacun, habitant, usager, technicien, expert ou élu à participer à la construction de la connaissance collective des territoires.

Le carnet ambitionne de favoriser les interactions entre la connaissance du territoire et les actions qui y sont menées.

L'arborescence et la structuration de ce document se fait au travers de trois volets : le volet « comprendre », le volet « agir », et le volet « transmettre ».

La partie « comprendre » est approchée à différentes échelles de territoires. Elle rassemble des informations d'un territoire classé par thématique et par échelle afin de faciliter la lisibilité et la compréhension du support. Elle s'organise autour de trois parties : le socle du territoire, le récit des hommes et la mémoire du sol.

Le volet « agir » est approché à des échelles de cohérence de projets. Il propose des séries d'actions, d'enjeux et de projets visant à améliorer la qualité du territoire et à le rendre davantage cohérent. Cette partie soulève des questionnements concernant les impacts afin de proposer une série d'actions susceptibles d'améliorer la qualité architecturale, urbaine et environnementale du territoire. C'est en partie un observatoire des projets réalisés et à venir sur le territoire concerné.

Le dernier volet « transmettre » est construit autour de l'idée de transmission de savoir, notamment au travers d'outils et de méthodes. Ce volet nous renseigne sur le fait que le carnet de territoire se doit de recenser le bilan des actions entreprises suite au volet « agir » afin d'évaluer le degré de connaissances transmises aux individus. Le CAUE du Nord se doit donc d'anticiper et de coordonner le recueil des informations et la mise en page du carnet de territoire.

Pour mettre en place ces carnets de territoires, il existe un modèle de page type et une structure type de carnet dite « Chemin de fer ». Le carnet de territoire respecte une trame déterminée dont l'objectif est de créer et de renseigner les pages du carnet afin de permettre un cadrage cohérent pour une construction précise.

Le carnet de territoire prend aussi une dimension multimédia en étant consultable directement en ligne, par tous les habitants du département du Nord. Le carnet papier se double donc d'une plateforme interactive ou d'une encyclopédie permanente du territoire. Au sein de la politique du CAUE, se forme donc une approche interactive et pédagogique qui est essentielle et primordiale.

En juillet 2011, la première édition du carnet de territoire du Cambresis a été finalisée et sert de base aux Carnets de territoire à venir. La réalisation des autres Carnets de territoire s'est déroulée en accompagnant les autres territoires de projet, sur la base des périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Chaque territoire fera l'objet d'un contrat spécifique avec le Conseil général.

Le CAUE du Nord pilote seul l'élaboration des Carnets de territoire avec les partenaires scientifiques compétents. Les carnets laissent donc transparaître ses propres pistes de réflexion et sa méthodologie de travail à travers ce support.

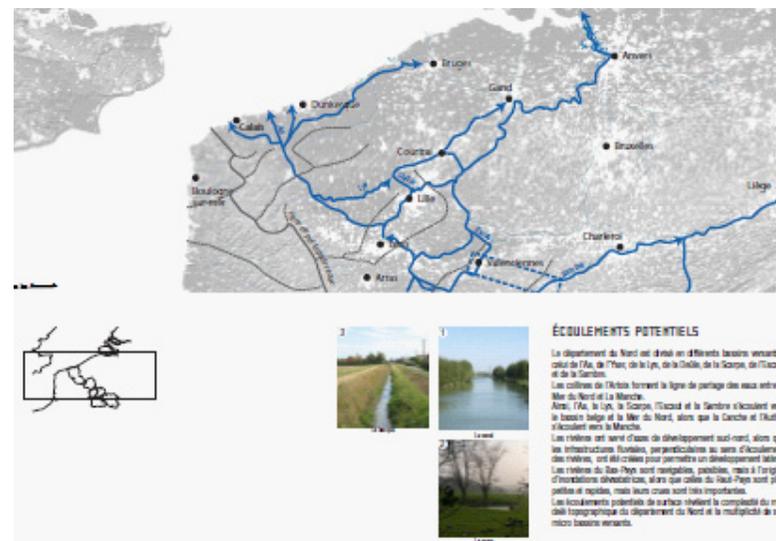


Fig 8 : Une planche de Carnet de territoire les Flandre la partie Comprendre le socle du territoire, source : s-passorg

4. Le projet TERCO, un projet Européen au-delà des frontières

Le projet « Territoire de Coopération, dit TERCO » est un projet de coopération transfrontalière Interreg IV France - Wallonie - Vlaanderen « efface les frontières ». Ce type de programme peut être tripartite, entre 3 régions frontalières (FWV), ou bipartite, entre 2 régions frontalières (FW ou FV ou WV). Il vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les régions frontalières et favoriser la croissance, l'emploi et la qualité de vie. La coopération territoriale facilite l'échange d'expérience pour les meilleures pratiques en terme de politique régionale delà des frontières.

Le projet TERCO est un projet court ; 2 ans au lieu de 4, en attendant les nouveaux programmes Interreg V (de 5ème génération). TERCO prolonge une collaboration déjà ancienne autour de l'aménagement et du paysage. Le précédent projet s'intitulait Paysage en Transformation (PET-LIV voir www.petliveu)

Les programmes Interreg sont financés par un fond structurel européen, le Fonds Européen de Développement Economique et Régional (FEDER) de près de 8 milliards d'euros. Il vise « la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement. L'actuel programme se dénomme Interreg IV, il couvre la période 2007-2015 ». Ses trois composantes sont :

- Interreg A, de coopération transfrontalière entre régions frontalières ;
- Interreg B, de coopération transnationale entre grands regroupements de régions européennes ;
- Interreg C, de coopération interrégionale pour l'échange d'informations et le partage d'expériences, (Urbact, Interact ou Orate).

4.1 Outils de projet :

Le projet intervient sur deux grandes échelles d'action : à l'échelle du grand territoire pour mieux agir et à l'échelle du projet urbain pour mieux respecter la spécificité locale.

- 1 Approche participative des habitants avec des ateliers artistiques
- 2 Approche pédagogique : L'association des guides nature des Monts de Flandre qui organise des parcours d'interprétation sur les chemins de randonnées
- 3 Approche observatoire : Observatoire artistique ou de « Grand Observatoire » pour élaborer un programme d'action visant à bâtir la ville de demain tout en préservant la campagne support d'activité agricole et d'une biodiversité fragile.

4.2 Les actions de projet :

Action 01 : Aménagement du territoire : Constituer une culture commune

L'objectif de l'action 1 est qu'après avoir une analyse commune des documents de planification (sous action 1) de chaque côté de la frontière, certaines thématiques soient approfondies à travers des actions plus concrètes :

- Avec l'élaboration des Plans d'Actions Transfrontalières (PAT) et élaboration d'instruments pour intégrer le paysage en tant que concept structurant de l'aménagement,
- Avec la mise en place d'un Plan d'Action de Biodiversité (PAB) sur cinq espèces clés avec la création des conditions dans lesquelles elles pourront survivre durablement,
- Et d'un observatoire photographique sur l'évolution de nos paysages en partenariat avec l'université de Gand

Action 02 : Maîtriser l'étalement urbain grâce à un urbanisme de qualité :

L'action 02 complète les outils d'aménagement et de planification du territoire par des actions concrètes d'expérimentation sur le terrain.

- Des indicateurs clés sur les évolutions : par l'organisation des visites et recueil des plans et des discussions avec les responsables de projet.

- Le réseau des Villages patrimoine © : le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat transfrontalier avec la Province de Flandre Occidentale, 14 communes françaises ont été sélectionnées en septembre 2009 puis 6 de plus en 2012.

Les critères de sélection visent à développer une stratégie commune de valorisation des qualités patrimoniales et architecturales des villages remarquables dans une perspective de développement touristique et économique.

Ce projet concerne les communes rurales de moins de 2500 habitants. 15 villages belges, Charmant dorp (villages charmants) complète le réseau, depuis 2013.

- L'évaluation des espaces publics : la Province de Flandre Occidentale a commandé une étude sur l'impact de la valorisation publique du patrimoine par le professeur Thissen, de l'université d'Amsterdam.

Un bureau d'étude franco-belge, plusoffice est chargé de comparer les aménagements sur 3 villages sur le côté Belge et 3 sur le versant Français.

Action 03 : la coordination du projet :

L'action 03 regroupe toutes les actions visant à coordonner les partenaires par la création d'une plateforme transfrontalière comme celle mise à disposition par le CAUE, à dépasser la contrainte de la langue par la désignation de traducteurs pour coordonner les démarches administratives, et des voyages avec la presse.

5. Le label « Village Patrimoine © »

Ce label est originaire du Pays de la Baie du Mont Saint Michel, il vise à valoriser et préserver le patrimoine bâti, paysager et humain des villages remarquables du territoire à travers la promotion de circuits touristiques.

Cette appellation vise à « placer les villages au cœur de la démarche », afin de faire du tourisme une activité économique moins polarisée et qui profite au plus grand nombre. Un autre objectif est également mis en avant, il s'agit de mettre en réseau les villages afin d'y engendrer un certain dynamisme. La démarche doit permettre d'insuffler un nouvel élan économique dans ces communes et de faire en sorte que les habitants se réapproprient le patrimoine local.

La commune bénéficie alors de diverses actions de promotion et de communication à une échelle plus vaste. La démarche est portée par des territoires de projet, les Pays (ce qui correspond à un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale).

Pour obtenir ce label, le village candidat doit répondre aux critères suivants :

- La commune doit avoir un caractère rural. Les villages ne doivent pas dépasser un seuil défini par les Pays (1500 habitants pour le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, 2500 habitants pour les Pays de Flandre).
- Elle doit posséder une qualité patrimoniale, architecturale et paysagère avérée.
- La valorisation de ce patrimoine se fait par la constitution d'un circuit d'interprétation du patrimoine.
- Les communes doivent être actrices à part entière et s'investir dans l'animation de cette démarche : les visiteurs qui le souhaitent peuvent être accompagnés par des « guides villageois », c'est-à-dire des habitants fiers de leurs villages, et qui le font découvrir de façon conviviale au travers d'anecdotes.
- Elle doit oeuvrer pour l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement : réduction du nombre de panneaux publicitaires, restauration des façades, etc.



Fig 9 : Panneau du label «Villages Patrimoine© » dans les Pays de Flandre. Source : www.tourisme-nordfr

Les Pays de Flandre possèdent eux aussi, depuis 2010 des villages labellisés, l'initiative est venue du Pays de Flandre. Ce dernier est un territoire rural qui se situe entre Lille et Dunkerque. Il regroupe le Pays des Moulins de Flandre et le Syndicat Mixte du Pays Coeur de Flandre. Cette initiative découle d'une politique de valorisation de la Flandre, celle-ci s'inscrit bien dans un objectif de vitalité du territoire notamment pour nourrir une image attractive positive et singulière du pays.

« Village patrimoine » est également cofinancé par la programme européen « Westhoek sans frontières/westhoek zonder grenzen ». L'objectif de ce programme est de lier et de présenter le Westhoek flamand ainsi que le Pays de Flandre français comme une seule et même région touristique.

Chaque village du réseau possède désormais un circuit (moins de 7 km) jalonné de cinq à dix panneaux qui proposent différentes thématiques, comme un éclairage sur un bâtiment, un point d'histoire locale, de géographie, etc. Différentes plaquettes ont été élaborées, elles indiquent le plan du circuit mais aussi les lieux touristiques (les lieux de restauration, les lieux d'hébergement, les musées) déjà existants. Les mairies concernées ainsi que les offices de tourisme distribuent ce petit outil.

Voici la liste des communes ayant acquis le label Villages Patrimoine© :

Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde, Houtkerque, Merris, Renescure, Saint-Jans-Cappel, Sercus, Steenbecque et Terdegghem pour le pays Coeur de Flandre. Pour le pays des Moulins de Flandre nous avons les communes suivantes : Brouckerque, Esquelbecq, Herzele, Noordpeene, Oxelaëre, Pitgam, Rubrouck, Volckerinckhove, Warhem et Zegerscappel.

Les communes suivantes seront étudiées dans ce rapport : Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde et Saint-Jans-Cappel.

6. Le territoire étudié

Nous travaillons tous les quatre sur le même secteur, c'est-à-dire dans le territoire de Flandre intérieure. Afin de travailler au mieux sur ce secteur, nous avons choisis quatre villages français transfrontaliers avec la Belgique.



Fig 10 : Localisation du territoire étudié. Source : www.gcs-matissfr, retouches sur Illustrator par Amélie Machelart



Nos choix se sont portés sur les villages transfrontaliers suivants : Godewaersvelde, Boeschepe, Berthen et Saint-Jans-Cappel, ces quatre communes sont situées en Pays Coeur de Flandre.

Ces communes font partie de la Flandre Intérieure, des « Villages patrimoines © » mais également du projet « TERCO », sur lequel travaille actuellement le CAUE du Nord. Nos travaux sur le territoire avec nos différentes thématiques permettront au CAUE d'acquérir des informations supplémentaires sur ces communes.



Fig II : Zoom sur les quatre communes étudiées
Source : Google Maps, Retouches sur Illustrator par Amélie Machelart

Conclusion

Le CAUE du Nord s'applique à travailler depuis sa création autour de quatre grands thèmes qui sont les suivants : Conseiller, Former, Informer, Sensibiliser. A travers cette première partie, nous avons pu comprendre son mode de fonctionnement, appréhender ses compétences et découvrir ensemble sa méthodologie. Comprendre sa méthodologie est une phase qui est importante afin de produire au CAUE.

La mission de mon stage sera réalisée dans le cadre du projet TERCO, plus particulièrement dans son action I sur l'aménagement du territoire : une culture commune. Mon travail sera basé sur les mutations du bâti agricole en Flandre et plus précisément dans les quatre villages transfrontaliers sélectionnés, ce travail ainsi que chaque thématique travaillée par les étudiants, formera une plaquette transmise au public désireux de connaître le Pays de Flandre.

2ème Partie : Le patrimoine agricole un potentiel de mise en valeur patrimonial

Une mission : réaliser le carnet de ferme

La mission de ce stage se rapproche au projet Européen TERCO. Les travaux des différents stagiaires permettront une avancée dans le renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière. Notre tuteur, Vincent Bassez souhaitait que l'on travaille sur le territoire de Flandre, il nous a donc attribué à chacun un thème que nous pouvions approfondir afin de mettre en place notre problématique, ici il s'agit des mutations du bâti agricole. Afin d'avoir une approche sur un périmètre limité, nous avons fait le choix de poser nos différentes problématiques selon chaque thème attribué sur quatre villages transfrontaliers, il s'agit de Berthen, Boeschève, Godewaersvelde et Saint-jans-cappel.

Le but de mon étude sur les mutations du patrimoine bâti agricole dans ces quatre communes, est de mettre en avant le potentiel que représente celui-ci. Le résultat sera de révéler aux promeneurs toute la richesse que représente ce patrimoine en leur fournissant les supports nécessaires à l'interprétation de celui-ci. Il faut savoir que le potentiel que représente le patrimoine agricole est important tant en surface que pour les différents problèmes que pose l'extension urbaine présente aujourd'hui.

Un nouveau phénomène de ruralisation voit le jour depuis quelques années. On peut remarquer que beaucoup de personnes sont de plus en plus attirés par la vie à la campagne. Quelle soit de courte durée ou non, ce phénomène prend de l'ampleur avec le développement des structures d'accueil touristique, telles que les chambres d'hôtes que l'on retrouve dans différentes structures (fermes, anciennes maisons flamandes, estaminets..)

Les installations de longues durées se développent également de plus en plus, on remarque que de nombreux anciens corps de fermes sont aménagés par des personnes n'ayant aucun rapport avec une quelconque activité agricole, de plus le respect des traditions architecturales n'est souvent pas respecté.

La campagne attire de plus en plus, les communes deviennent alors un écrin de verdure avec un potentiel énorme à exploiter, que ce soit au niveau de leurs espaces naturels ou de leurs richesses patrimoniales. On observe alors une réflexion grandissante au sein des communes sur l'installation de nouveaux habitats écologiques, sur le renouveau du patrimoine architectural et sur sa mise en avant vis-à-vis du grand public.

Les fermes flamandes éparses dans la nature reviennent alors dans l'actualité architecturale et urbanistique contemporaine. Notamment grâce au potentiel patrimonial mais aussi grâce à son impact visuel. Tous les outils sont alors présents pour développer un marché naissant : une inventivité débordante des concepteurs, l'agro-alimentaire qui utilise l'architecture afin de redonner une meilleure image environnementale, le tourisme grandissant à la ferme (exemple : le label Bienvenu à la ferme) ou encore la vente directe aux particuliers.

Pour évoquer ces fermes flamandes ainsi que les différents bâtis agricoles présents sur les quatre communes concernées, il m'a fallu me documenter sur les différents sentiers présents sur celles-ci. J'ai donc feuilleté les différentes fiches de sentiers existantes sur les quatre communes, les fiches sentiers « à pied dans le nord » ainsi que les fiches de « villages patrimoniaux » afin de faire un inventaire des différents patrimoines bâtis agricoles qu'ils communiquent au public.

Suite à cet inventaire, j'ai recherché différentes références sur le patrimoine flamand qui est présent en Flandre afin d'extraire des observations qui ne sont pas présentes dans les différentes fiches sentiers. Au total, sur les quatre communes concernées par cette inventaire, il est ressortit 13 bâtiments agricoles intéressants tant au point de vue de l'architecture que du patrimoine.

Il m'a fallu par la suite, développer une méthode de lecture de ces différents bâtiments. J'ai donc mis en place une première approche grâce à une fiche observatoire qui peut convenir à tous les exemples et qui simplifie leur lecture. Ma méthode de lecture s'est basée sur différentes approches et études ayant déjà été effectuées au sein du CAUE. Pour cela j'ai donc étudiée de nombreux ouvrages et plaquettes déjà publiées, j'en cite les principaux en bibliographie puisque mon étude a été inspirée depuis ces documents.

Grâce à ces premières observations sur les différents bâtiments agricoles des quatre communes, j'ai pu aborder ces bâtis sous une forme de typologie présentant les usages, formes et architecture de chaque élément.

La répartition de cette typologie se fait de cette sorte :

- « Les familles » de fermes ;
- Typologie en plan ;
- Situation dans le village ou la ville ;
- Nouvel usage.

La finalité de cette répartition alimentera un «Carnet de Fermes», présentant des fiches des mutations du bâti agricole en Flandre.

1. « Les familles » de fermes

Nous allons voir ensemble dans cette partie, les différentes « familles » de fermes. Celles-ci présentent différentes caractéristiques selon le type d'habitat.

La ferme élémentaire

Il s'agit d'une ferme qui est de forme rectiligne et qui présente des gabarits homogènes. Elle est généralement à pignon sur rue et organisée en un seul bâtiment rectangulaire ou en L pour l'habitation et les bâtiments d'exploitation. On les retrouve en Flandres, construites en torchis ou en briques, avec une toiture en chaume ou en tuiles. Dans le Hainaut, elles sont construites en maçonnerie de briques et parfois avec des encadrements de pierre blanche ou de pierre bleue.

La maison du journalier agricole ou borderie

Les borderies constituaient de véritables petits univers. La maison est bien souvent protégée par une haie, qui délimite le terrain. Sur tout le territoire de Flandre, la maison de l'ouvrier agricole garde toujours la même orientation : tournée vers le soleil de dix heures du matin. La maison et ses dépendances sont en général d'un seul tenant et été bien souvent habitées par une seule famille d'ouvriers. Sans étage, les petites maisons d'ouvriers agricoles possèdent un grenier en soupente.

La petite ferme

Lorsque la situation sociale de l'ouvrier agricole s'améliorait, il faisait l'acquisition de parcelles supplémentaires et augmentait ses bâtiments avec des annexes agricoles nécessaires au fonctionnement de son nouveau domaine. Le logis se prolongeait d'une écurie et d'une petite grange. On retrouve en Flandre de nombreuses petites fermes tout en longueur qui regroupent sous le même toit l'habitation et toutes les fonctions agricoles, ou qui s'adjoignent un bâtiment au droit de la façade du logis primitif, détaché de lui ou non.

La ferme hofstède

Il s'agit de ferme à cour ouverte, souvent composées de bâtiments disposés en U. L'habitation occupe le fond ou un côté, ouvrant sa façade au soleil. Le pourtour de la cour est composé de la grange, de l'étable, du chartil, des annexes et appentis. En général, les hofstèdes sont construites en brique avec des toitures en tuiles, les parties les plus précaires sont en ossature bois et torchis. Les exploitations agricoles appelées hofstède se retrouvent en Flandre intérieure et dans la Plaine de la Lys.

La ferme cense

Les fermes cense sont très souvent implantées au milieu de leurs terres, il s'agit de fermes à cour fermées avec de rares ouvertures sur l'extérieur. Les murs sont en brique et les toitures sont en tuiles. Le porche fait parfois office de pigeonnier et ouvre sur la drève qui est le chemin d'accès à la cense. De l'autre côté de la cour, un passage couvert dans la grange permet d'accéder aux terres exploitées. Les exploitations agricoles appelées censes se retrouvent plutôt dans le Pays de Pévèle, dans le Hainaut ainsi que dans le Cambrésis.

La ferme manoir

La ferme manoir est une variation sur la cense et l'hofstède, elle présente comme caractéristique complémentaire un colombier ou un pigeonnier. La maison du maître du logis est parfois à deux étages et présente des formes architecturales plus élaborées, signes distinctifs du pouvoir et de la richesse du propriétaire. La cour intérieure est généralement de dimensions imposantes, souvent partiellement pavée, elle est toujours entourée d'un trottoir de briques qui borde les bâtiments. Situées loin du porche d'entrée, les étables peuvent être surmontées d'un pigeonnier.

La ferme usine

Ces fermes de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle se distinguent par des activités complémentaires de transformation des produits de l'agriculture : on retrouve les aliments pour le bétail, la sucrerie, la malterie etc. On reconnaît ces fermes usines grâce à un entrepôt, une cheminée ou une touraille qui émerge des bâtiments.

La ferme d'abbaye

Il s'agit de grosses fermes qui appartiennent à des abbayes. Elles présentent de vastes granges dimières, présentant de belles maçonneries parfois en rouges-barres (alternances de lits de pierres et de briques), aux murs parfois renforcés de contreforts. De belles charpentes couvrent les bâtiments.

La ferme fortifiée

La ferme fortifiée est une variation sur la cense ou de l'hofstède, elle présente différentes caractéristiques complémentaires : un fossé qui entoure les bâtiments, elle est parfois surélevée sur un terre-plein ou une motte, la présence de tourelles ainsi qu'un pont-levis. Cette construction massive réalisée partiellement en pierres témoigne de la volonté de défense. Ces fermes fortifiées tout comme les fermes manoirs sont représentatives des constructions réalisées par de riches propriétaires fermiers ou non.

La ferme modèle

Ce sont des fermes qui ont été introduites suite à de nouveaux outils et de nouvelles techniques agricoles qui ont été développés au XIX^{ème} siècle et mis en oeuvre au XX^{ème} siècle. L'architecture de la maison est inspirée des modèles de l'habitation bourgeoise avec une amélioration du confort domestique. Les bâtiments d'exploitation sont disposés autour d'une cour ouverte, ils présentent les formes et les matériaux de l'exploitation agricole moderne : charpente métallique, bâtiments ventilés et hygiéniques. Les logements des ouvriers agricoles sont construits sur les modèles de l'habitation ouvrière et édifiés en dehors des bâtiments d'exploitation.

SCHEMA DES TYPES D'HABITATIONS FLAMANDES.

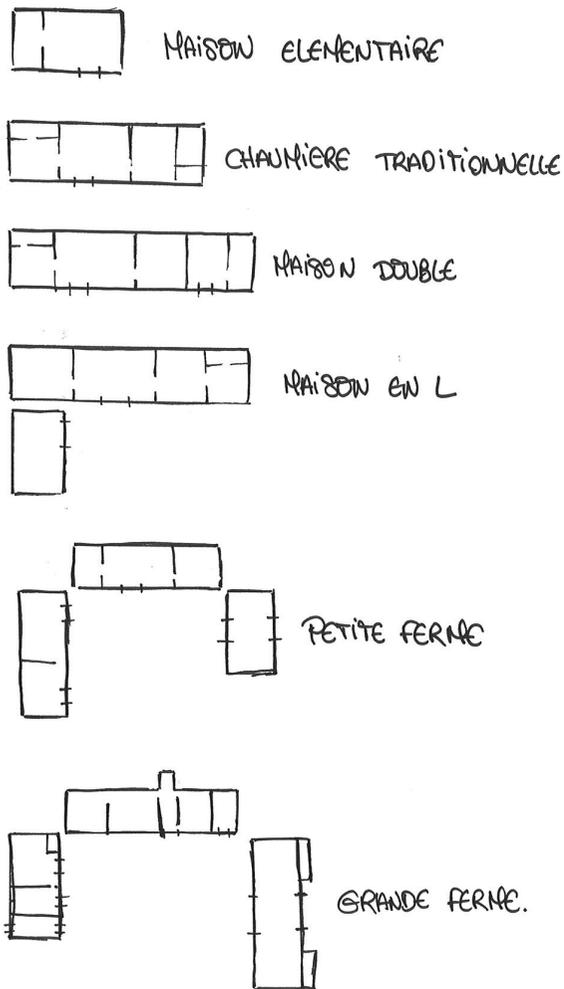


Fig 12 : Schéma des types d'habitations Flamandes,
Source : «La Flandre d'Autrefois» par Albert Deveyer

Nous pouvons voir ci-contre les différents types d'habitations flamandes. Les différents schémas nous montrent l'évolution de l'habitat flamand allant de la petite maison élémentaire de l'ouvrier agricole à la grande ferme qui s'est formée au fil des années

2. La typologie en plan

La typologie en plan permet de faciliter la compréhension des différents corps de fermes et « familles » de fermes qui sont énoncées. On peut distinguer grâce à cette partie différentes catégories.

La ferme bloc/la ferme en long

Il s'agit d'une ferme tout en longueur, dont le pignon est souvent en contact avec la rue, elle s'y implante perpendiculairement. La disposition en longueur installe généralement l'habitation, la grange puis les écuries.

Toutes les cellules/fonctions sont regroupées sous une même bâtière, sous un même toit avec une mise en oeuvre homogène sur l'ensemble du bâti. Cette forme d'habitat se rencontre sur les différentes périodes de construction.

C'est une typologie de ferme très recherchée pour la reconversion en habitat résidentiel pour son même axe ainsi que son volume.

La ferme à cour carré

C'est la forme la plus aboutie de la typologie des fermes. On retrouve une cour complètement fermée par le bâti. Cette disposition laisse place à peu d'évolutions, ce modèle est difficile à reconvertir dans le domaine de l'habitat.

La ferme à cour ouverte

Les bâtiments de cette typologie de ferme sont dispersés et séparés les uns des autres, ils sont disposés autour d'une cour ouverte sur les prairies et champs environnants. La ferme à cour ouverte s'est mise en place suite à des extensions de l'exploitation à partir d'un module linéaire.

La ferme en équerre

La ferme en équerre est l'extension directe de la ferme en un seul bloc. La ferme conserve une taille raisonnable, l'organisation interne de la ferme conserve l'habitation qui est en contact avec la rue, suivie d'une écurie, tandis que la grange se retourne pour former un angle et peut être couplée avec une écurie.

3. *La situation dans le village ou la ville*

L'implantation urbaine de la ferme est une caractéristique importante à prendre en compte pour cette étude. Étant basée sur la situation actuelle des fermes ainsi que leurs transformations, il est nécessaire de révéler la situation initiale des fermes. Cette information permet d'être un indicateur de changement pour les fermes étudiées par la suite. On retrouve donc plusieurs types d'implantation de fermes que l'on va aborder dans cette partie.

La ferme en centre bourg ou en centre de village

La ferme se situe en plein cœur d'un tissu urbain, dans un centre de village ou à proximité de celui-ci. La ferme est intégrée au village et à la vie urbaine.

La ferme en périphérie

La ferme se situe en ceinture d'un tissu urbain. Le bâtiment agricole est implanté en bordure de village, disposé entre urbain et ruralité.

La ferme au cœur d'un tissu pavillonnaire

La ferme se situe dans un tissu nouveau. La ferme qui auparavant se retrouvait en limite de bourg ou dans un paysage rural, s'est faite rattraper voire étouffée par l'extension pavillonnaire récente. La ferme est cernée et intégrée par un tissu pavillonnaire.

La ferme dans une situation de ruralité

La ferme est en paysage rural non reliée directement à un tissu urbain. Elle se retrouve tout de même à proximité d'un regroupement de quelques fermes ou habitations, voire dans un hameau ou un lieu-dit. La dominante du paysage est complètement rurale.

La ferme isolée

La construction est seule au sein de son paysage rural. Aucune construction ou regroupement n'est située à proximité. L'environnement de la ferme est simplement les terres exploitées ou non qui l'entourent. C'est le cas des anciens grands domaines qui positionnaient leurs fermes au cœur de leurs terres.

4. *Nouvel usage*

Cette dernière catégorie regroupe les différents usages issus de la transformation qu'ont subies les fermes. Ils sont regroupés principalement dans deux domaines qui sont : l'hébergement ainsi que l'équipement. Ces deux usages offrent une possibilité de transformations qui est illimitée que nous allons voir ensemble ci-dessous.

L'hébergement

Hébergement privé

Hébergement privé / touristique : type chambres d'hôtes.

Hébergement touristique : type gîtes.

Hébergement privé / étudiant : par l'intermédiaire de l'organisme « Campus Vert ».

Hébergement des personnes âgées : au sein d'une communauté regroupée et encadrée.

L'équipement

Équipement sportif : dans le cadre de l'étude au niveau d'un centre équestre

Équipement commercial : produits agricoles destinés à la consommation, jardinage, décoration

Équipement de réception : équipement destiné à la restauration, pour l'accueil et la réception d'événements publics ou privés

Équipements publics : des équipements pour l'associatif, le social, la culture

L'habitat

Habitations résidentielles : habitations haut de gamme avec une clientèle ciblée

Les services

Professions libérales : médecins, osthéopathes, kinésithérapeutes, notaires, architectes, consultants etc.

Il m'a paru essentiel de parler de ces différentes typologies de fermes. En effet, cela permet de mieux comprendre les différentes organisations des fermes, leurs compositions, leurs nouveaux usages que l'on peut trouver aujourd'hui. Cette typologie m'a permis dans un premier temps de recueillir différentes informations afin d'établir un inventaire.

J'ai donc réalisée un inventaire présentant les fermes ainsi que les différents bâtis agricoles présents dans les communes de Saint-Jans-Cappel, Berthen, Boeschèpe et Godewaersvelde.

Cet inventaire qui présente 13 fermes, a pour but une lecture brève et une compréhension rapide de chaque ferme.

Au niveau de cet inventaire chaque ferme est réparti en fiche, ces « fiches observatoires » forment donc la colonne vertébrale et représente la carte d'identité de chaque bâtiment.

Tous les renseignements sur les matériaux que présentent le bâti, l'implantation, l'année de réalisation se regroupe dans ce tableau.

Suite à cette « fiche observatoire », j'ai établi une fiche résumé qui regroupe l'ensemble des informations sur la ferme et qui est accompagné de différentes vues permettant de connaître l'environnement direct de la ferme étudiée.

Une fiche « Transformations » a été ajoutée afin de mettre en avant les différentes restaurations qui ont été mises en place.

Certaines fermes sont accompagnées d'une ou deux pages de photos présentant les différents bâtis de la ferme, les aménagements alentours ainsi que l'intérieur de la ferme quand celle-ci est reconvertie.

5. Un catalogue pour une meilleure compréhension et lecture des fermes

5.1 La colonne vertébrale de l'information

La colonne vertébrale des différentes informations sur les fermes a été le premier travail que j'ai mis en place. Appelées « fiches observatoires », celles-ci renferment les informations nécessaires à la compréhension de la ferme et sa composition.

On retrouve le type d'ouvrage qui a été réalisée au niveau de la ferme, l'adresse, le programme réalisé, le type de ferme, son année de réalisation, sa surface.

Il m'a été conseillé d'ajouter au tableau de la fiche observatoire les matériaux qui composent la ferme, j'ai détaillée ces matériaux au niveau des murs (briques, parpaings etc.), de la toiture (pannes flamandes, chaume), des ouvertures et menuiseries (fenêtres, portes, volets) et de la charpente.

On peut également retrouver l'implantation du bâtiment, le statut de propriété s'il y a des contacts et une page Web.

Les fiches observatoires présentent différentes pastilles de couleur qui sont :

S La pastille bleue, qui signifie que la ferme se trouve dans les marqueurs de S-PASS ;

D La pastille verte indique que la ferme a été répertoriée dans les fermes remarquables de Mr Diméy, architecte conseiller pour le CAUE du Nord ;
 Nous verrons ensemble par la suite qu'est ce qu'une ferme dites remarquable selon Mr Diméy, architecte conseiller.

R La pastille marron indique que la ferme se trouve dans le Recueil du petit Patrimoine Flamand.

Ci-contre voici l'exemple de la fiche observatoire de la Ferme équestre de la Rose des Vents qui se situe à Saint-Jans-Cappel. Vous pouvez retrouver toutes les fiches observatoires de chaque ferme en annexe.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE S D R

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Ferme équestre, Gîte rural
Titre	Ferme Equestre de la Rose des Vents, Saint-Jans-Cappel
Adresse	280 rue de Belleul 59270 Saint-Jans-Cappel
Programme	Centre équestre, Habitation, Gîte rural
Maitre(s) d'oeuvre	
Maitre(s) d'ouvrage	
Type de ferme	Hofstede
Année de réalisation	1899
Surface	Gîte : 110 m²
Matériaux	Murs : Briques longues et plates de couleur rouge pâle à rouge foncé. Rang de bouteuses, Rang de penneresse.
	Toiture : Panne flamande de couleur rouge/orange pour les bâtiments, Panne flamande de couleur foncé pour l'habitation.
	Menuiserie et Ouvertures : Fenêtres récentes en PVC, Portes des bâtiments en bois, fenêtres de l'étage en bois.
	Charpente : Ferme à chevalet
Implantation du bâtiment	Sud-Est
Statut de propriété	Privée
Contact	lrosedesvents@free.fr Elië TERREER - 0621809370 Pierre-Guy TESRIER - 0687244312
Page web	https://sites.google.com/site/lrosedesvents/home

Fig 13 : Capture d'écran de la fiche observatoire de la ferme équestre de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CS4, Amélie Machelart

5.2 La Fiche résumée, une autre vue sur la ferme

La fiche résumé rassemble les différentes informations que la ferme nous offre. Elle nous donne également différentes vues. Une carte IGN est présentée afin de placer la ferme dans son environnement et de mieux comprendre son implantation par rapport au centre du village ou de la ville.

Ensuite on retrouve une vue aérienne qui permet d'avoir une vue d'ensemble des différents bâtis de la ferme et si elle est implantée dans un milieu rural ou urbain. Pour finir, des photos de la ferme sont présentées. On retrouve donc ici une situation focalisée sur l'élément en photographies et cartes.

Les différentes photos et aperçus de chaque ferme dans la fiche résumé, permet déjà d'établir un premier diagnostic de par les différentes transformations que celles-ci ont pu subir. L'évolution de la ferme est alors mise en avant, c'est une des premières entrées qui m'a été demandé de développer par la suite.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

SAINT-JANS-CAPPEL 796 HECTARES 1707 HABITANTS



La ferme équestre de la Rose des Vents se situe à Saint-Jans-Cappel. Ce patrimoine bâti a été réhabilité afin de devenir un centre équestre ainsi qu'un gîte rural. Cette ferme s'implante dans un paysage rural mais qui tend vers une extension urbaine, en effet, le village s'est transformé et étendu afin d'accueillir de nouveaux habitants en quête de tranquillité.

Cette ferme hofstède date de 1899. Cette ferme à conserver les attributs de hofstède avec sa cour ouverte et ses bâtiments dispersés.

Une ferme située à l'entrée du village



Retrapée par l'extension urbaine



Cependant celle-ci à subi quelques transformations pour son usage. Cette ferme dispose aujourd'hui d'une centaine de box pour accueillir de nombreux chevaux en pension. Celle-ci dispose également d'un manège pour les chevaux, d'une caserne aménagée sur le terrain de la ferme, d'un terrain de cross et d'un paddock qui sert à longer ou licher son cheval.

La ferme dispose toujours de son terrain agricole qui se situe derrière celle-ci. On peut remarquer cependant que l'extension urbaine du village de Saint-Jans-Cappel est bien présente et elle se traduit par des lotissements périurbains. Cette ferme fait néanmoins partie du patrimoine important de la ville, elle permet d'apporter une entité flamande grâce à son architecture particulière de ferme hofstède. Elle participe également au dynamisme du village en proposant une multitude d'activités pour les grands et les petits dans une ambiance familiale, ainsi qu'un espace de repos en tant que gîte rural.

Fig 14 : Capture d'écran de la fiche résumé de la ferme équestre de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CSH, Amélie Machelart

5.3 La Fiche Transformations

La fiche transformations a été mise en place après le travail de « catalogue » des différentes fermes présentes sur les quatre communes de Flandres. Celle-ci est un complément des deux fiches, elle permet de distinguer les différentes transformations de chaque ferme observée.

Cette fiche ne concerne que les fermes qui ont subi quelques modifications, extensions ou rénovations ; certaines fermes de l'inventaire n'ont pas été touchées par des transformations.

Ce catalogue, a permis de mettre en place une méthode de description et d'inventaire de différentes fermes. Ce premier inventaire est tout de même un premier outil qui permet la transition entre l'élément à étudier et son analyse approfondie.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE TRANSFORMATIONS

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
Toiture	Tuiles mécaniques de couleur noir
Ouvertures	Fenêtres récentes en PVC
Extensions	Manège à chevaux 60 x 20
	100 box pour chevaux en pension

6

Fig 15 : Capture d'écran de la fiche transformations de la ferme de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CS4, Amélie Machelart

6. *L'étude approfondie*

L'étude que j'ai menée suite au travail de recensement et de description des fermes dans ces quatre communes, est basée sur cinq d'entre elles. En effet il m'a été conseillé de choisir cinq photos de cinq fermes différentes les unes des autres et d'établir un questionnaire. J'ai donc sélectionné une ferme pour Berthen, une ferme pour Boeschèpe, une chaumière pour Godewaersvelde et pour finir deux fermes à Saint-Jans-Cappel.

Les photos choisies permettent d'avoir une approche juste et valable par rapport à un fait réel. Le questionnaire est basé sur différents points de vue, pour cela le questionnement se fera à partir de différents publics : grand public, architecte, étudiant et agriculteur.

Il sera mis en avant sur le questionnaire trois domaines de jugement : l'architecture, l'environnement et la fonction.

Chaque public pourra donner son point de vue positif et négatif de chaque ferme choisie. Afin de ne pas guider les réponses du public questionné, une seule question sera posée par photo présenter : « que pensez-vous de cette ferme ? ». Cette simple question permettra également de voir dans quel domaine la personne questionnée porte son intérêt : l'architecture, l'environnement ou la fonction de la ferme ?

Une fois le questionnaire finit, une dernière question se posera au public sur l'ensemble des cinq photos de fermes choisies : « Sur ces cinq fermes, laquelle est pour vous remarquable ? ».

En effet, sur les cinq fermes que j'ai sélectionnées pour le questionnaire, une d'entre elles fait partie des fermes recensées par l'architecte conseil du CAUE du Nord, Mr Dimy, cette ferme est selon lui dite remarquable (nous verrons par la suite sa propre définition d'une ferme remarquable).

Les différentes réponses sur la question de la ferme remarquable permettront d'avoir un point de comparaison entre le « remarquable » d'un public et le « remarquable » d'une personne qualifiée dans le domaine de l'architecture.

L'ensemble des réponses du questionnaire permettront d'établir une conclusion générale sur chaque ferme présentée au public, ainsi que pour l'ensemble des cinq fermes de Flandre. Cette conclusion comprendra ce qui ressort de positif ainsi que ce qui ressort de négatif sur chaque ferme présentée.

Nous allons voir ensuite, les différentes réponses que j'ai recueillies grâce au tableau et aux photos sélectionnées. Le tableau questionnaire sera présenté à la suite d'une conclusion générale établie à partir des réponses du public.

6.1 La ferme aux questions

Un aperçu de chaque ferme selon un public différents afin de collecter un maximum d'informations selon des domaines divergents

6.1.1 L'Hofstède de Berthen

J'ai choisi cette ferme qui se situe à Berthen car elle est l'exemple type de la ferme Hofstède, avec sa cour ouverte et ses bâtiments disposés en U. Très bien conservée, elle fait partie des fermes dites « remarquables » répertoriées par Mr Diméy. Vous pouvez voir ci-contre la photo de cette ferme que j'ai présentée lors de mon questionnaire, celui-ci se trouve en page suivante.

La conclusion du questionnaire

- GRAND PUBLIC (1 personne interrogée à Godewaersvelde)

Les réponses que j'ai rassemblées vis-à-vis de l'architecture de cette ferme sont toutes positives. On retrouve dans ces réponses la préservation de la ferme qui est remarquable, avec son année de création qui est présente sur la façade de la ferme ainsi que des fenêtres en lucarnes qui sont typiques du patrimoine flamand. Vis-à-vis de l'environnement, il en ressort qu'elle est intégrée dans le paysage, mais la présence d'espèces non locales comme le sapin est un point négatif. La ferme au niveau de sa fonction reste correcte et fonctionnelle.

- ARCHITECTE (1 architecte interrogé du CAUE du Nord)

La ferme est pour l'architecte rester dans l'ère du temps, avec aucun rajouts, il remarque tout de suite que celle-ci est remarquable dans le domaine de l'architecture. Du point de vue de l'environnement celle-ci est pour lui bien positionnée par rapport à la rue, elle forme un axe perpendiculaire et imposante.

- ÉTUDIANT (1 étudiant interrogé)

L'étudiant trouve qu'il y a une bonne organisation des bâtiments, avec une voie principale et elle présente également une bonne implantation. On retrouve pour lui une accessibilité facile, avec un beau jardin qui est bien entretenu. Au niveau de la fonction, celle-ci est pour lui toujours en activité notamment avec la présence d'un grillage.

- AGRICULTEUR (1 agriculteur interrogé à Godewaersvelde)

Pour l'agriculteur cette ferme présente une très belle architecture qui est typique des Flandres. Dans le domaine de l'environnement celui-ci à remarquer que la ferme est bien entretenu, qu'elle à l'air bien implantée dans le village car elle semble massive. Au niveau de la fonction il remarque un point négatif, celui-ci pense qu'elle n'est plus en activité car l'aspect de la ferme qui est bien entretenue ne reflète pas l'activité d'une agriculture.



Fig 16 : La ferme hofstède (exemple type), photo prise par Amélie Machelart à Berthen le 30/05/2014.

HOFSTÈDE - 36 RUE DE GODEWAERSVELDE - BERTHEN

DOMAINE PUBLIC CONCERNÉ	ARCHITECTURE		ENVIRONNEMENT		FONCTION	
	+	-	+	-	+	-
GRAND PUBLIC	présence parties locales typique, Année de création		Intégrée dans le paysage	Espaces non locaux = sapin	Correct fonctionnelle	
ARCHITECTE	travaux dans le temps, pas de paysage, tout de suite remarquable		Beau positionné pas la perspective à la rue = axe perpendiculaire impossible		habitation, peuple juste comme autres	
ETUDIANT	Beau organisé des bâtiments Vies principales Beau implanté		Accessibilité facile, bon entretien Beau jardin Beu environnement d'implantation		Fonction de ferme = village	
AGRICULTEUR	très belle architecture typique des Flandres		Beau structure implantée dans le village massive.			Plus trop aspect de l'architecture
REMARQUABLE	1 = Grand public = Hofstède, grande cour. 1 = Etudiant = grandeur de l'axes, ferme structurée 1 = Etudiant = caractère ferme présente. 1 = Etudiant = plus adaptable fonction ferme		4 = architecte = lieu de Berthen, corps de ferme typique flamande, ferme imposante ferme imposante, forte dans le temps			

6.1.2 La ferme du Schakelaere

La ferme du Schakelaere se situe à Boeschève. J'ai choisi cette ferme car elle représente bien les mutations que peuvent subir les bâtis agricoles afin de répondre à une certaine clientèle notamment dans le domaine du tourisme. Vous pouvez voir ci-contre la photo de cette ferme que j'ai présentée lors de mon questionnaire, ainsi que sur la page suivante le questionnaire.

La conclusion du questionnaire

- GRAND PUBLIC (1 personne interrogée à Godewaersvelde)

Pour le grand public, c'est une belle ferme dans l'ensemble. Le point positif au niveau de l'architecture est quelle à garder les portes de box pour les chevaux. Cependant, il y a tout de même pour lui un point négatif : les velux, pour lui ils apportent une touche moderne qui se remarque dès que l'on regarde la photo. Au niveau de l'environnement il retrouve un jardin bien entretenu mais qui à l'air très clos. Sur le domaine de la fonction, pour lui la ferme n'a plus son identité.

- ARCHITECTE (1 architecte interrogé du CAUE du Nord)

L'architecte remarque dans le domaine de l'architecture une toiture en tuiles qui à l'air d'origine. Cependant les fenêtres velux ne sont pas adaptées à cette toiture typique de Flandre. L'environnement présente un jardin qui est pour lui bien entretenu. Cependant celui-ci est trop entretenu et ne ressemble plus aux jardins d'autrefois. Au niveau de la fonction la ferme à pour lui perdue son âme car on aperçoit que celle-ci est refaite.

- ÉTUDIANT (1 étudiant interrogé)

Du point de vue de l'étudiant, l'architecture de cette ferme est typique de la Flandre avec une belle toiture en tuiles et de belles briques. Pour les points négatifs de l'architecture de la ferme il est ressorti que la présence de velux gâche la toiture car ils ne sont pas intégrés à celle-ci.

Sur le point de l'environnement de la ferme, il a été remarquer l'entretien régulier du jardin, mais cependant trop fermé par les haies. La fonction de la ferme est négative puisqu'il a été remarquer que l'habitation prend une grande place et donc on oublie que ce lieu est une ferme.

- AGRICULTEUR (1 agriculteur interrogé à Godewaersvelde)

L'architecture de cette ferme est pour l'agriculteur traditionnel avec comme matériaux les tuiles ainsi que les briques. Le jardin montre un jardin qui est entretenu mais trop carré pour la ferme flamande. Il a été remarquer que la ferme est peu fonctionnelle car l'espace est étroit.



Fig 17 : La ferme du Schakelaere, photo extraite du site internet : www.fermeschakelaere.com

FERME DU SCHAKELAERE - 350 RUE DU SCHAKELAERE - BOESCHEPE

DOMAINE PUBLIC CONCERNÉ	ARCHITECTURE		ENVIRONNEMENT		FONCTION	
	+	-	+	-	+	-
GRAND PUBLIC	Belle ferme dans l'ensemble garde les parties de bois	en lambris quand même la partie moderne => idup	Jardin bien entretenu	Se a l'air très clos		N'a plus l'aspect d'une ferme
ARCHITECTE	Toiture en tuile qui a l'air d'origine	fenêtres velux très adaptées	Jardin bien entretenu	Trop entretenu ne ressemble plus aux jardins d'autrefois		A perdu son âme de ferme parfaite.
ETUDIANT	Solo, belle Toiture, belle buisserie	petits velux cache la toiture, neu intégrés dans la toiture	Entretien régulier des jardins	Trop formelle par les haies		Habitatien, on oublie que c'est une ferme
AGRICULTEUR	Traditionnel tuiles, buisseries	⊕ Récur = velux, buisseries, volets	Beau Jardin Entretenu	Trop fermé par le Jardin		Peu fonctionnel des écuries
REMARQUABLE						

6.1.3 La chaumière du bois de la source

La chaumière du bois de la source se situe dans la commune de Godewaersvelde. On la retrouve lorsque l'on parcourt la balade des Katts. Aussi appelée « Katshuis », cette petite chaumière a été choisie par mes soins pour son authenticité, celle-ci nous livre l'histoire de l'habitat flamand.

Vous pouvez voir ci-contre, la photo que j'ai présentée lors de mon questionnaire, celui-ci se trouve dans la page suivante.

La conclusion du questionnaire

- GRAND PUBLIC (1 personne interrogée au CAUE du Nord)

L'architecture de cette chaumière a pour le grand public beaucoup de points positifs, notamment que l'ensemble de l'architecture est bien respecté et bien entretenu avec le colombage qui est présent et qui prouve la bonne restructuration de cette habitation. Le seul point négatif qui a été relevé au niveau de l'architecture est que pour restructurer cette chaumière il faut les moyens financiers car les matériaux sont coûteux.

- ARCHITECTE (1 architecte interrogé du CAUE du Nord)

L'architecture de cette chaumière est pour l'architecte un point important. Il a remarqué que cette chaumière est constituée de matériaux locaux, avec un socle en grès, l'utilisation de la chaux écologique qui est dans l'ère du moment. L'architecture de la chaumière présente tout de même pour l'architecte des points négatifs : l'intérieur de celle-ci semble sombre et fermé, la présence de tuiles en débord de toiture est pour lui un point négatif dans l'esthétisme de cette habitation. L'environnement de la chaumière présente une bonne vue aux alentours, une bonne implantation avec un cadre de vie agréable. Le point négatif qui a été relevé est que la chaumière est tout de même isolée et donc pas à la vue de tout le monde. L'architecte a remarqué que cette chaumière est restée une habitation, sa fonction d'origine. Le point négatif de la partie fonction est le manque d'information, en effet il s'agit ici d'un exemple type d'habitat flamand, il aurait été judicieux d'installer un panneau d'informations sur ce type d'habitation.

- ÉTUDIANT (1 étudiant interrogé)

Sur le point de l'architecture, l'étudiant a remarqué que la charpente est en bon état, que cette chaumière est composée de différents matériaux avec des vitres qui sont intégrées par rapport aux matériaux anciens. Des pierres sont également intégrées dans l'habitation. Au niveau de l'environnement il a été remarqué que les plantes embellissent l'habitation, cependant la charpente devrait être entretenue car il y a des herbes sur la toiture. La fonction de cette chaumière est restée selon lui une habitation.

- AGRICULTEUR (1 agriculteur interrogé à Godewaersvelde)

L'agriculteur remarque sur le domaine de l'architecture que cette chaumière est typique de la Flandre, et qu'elle est globalement bien entretenue. L'environnement de cette chaumière présente un beau jardin. Dans le domaine de la fonction l'agriculteur a remarqué que celle-ci est restée une habitation.



Fig 18 : La chaumière du bois de la source aussi appelée « Katshuis », source : s-pass, copyright document : Maxime Deplancke ©.

CHAUMIERE - CHEMIN DU BOIS DE LA SOURCE - GODEWAERSVELDE

DOMAINE PUBLIC CONCERNÉ	ARCHITECTURE		ENVIRONNEMENT		FONCTION	
	+	-	+	-	+	-
GRAND PUBLIC	Aspecté bien entièrement Colombage Reconstruction bonne	Il faut les meilleurs pour refaire une chaumière	Proximité du moulin des Cals			
ARCHITECTE Sede en gros = locale	Utilisation des matériaux locaux, charp écologiques, dans un esprit de réutilisation	Sombre, ferme Nousse, style en d'abord de toiture	Bonne vue de l'extérieur Bonne implantat côté de la route, isolé	Isolé donc pas vu de tout le Houde	Poste habitation	Exemple Type = pauvre
ETUDIANT	Charpente en bois de bons matériaux vieux intégrés dans Pieux intégrés dans l'habitat		Plantes embellissent l'habitation	Entretien Charpente = bois traité	Poste habitation pas de charpente de fonction	
AGRICULTEUR	Typique de la Flandre Bon entretenu		Bon jardin		habitation	
REMARQUABLE	1 = Etudiant = typique du Nord, culture flamande					

6.1.4 La ferme de l'Ermitage

La ferme de l'Ermitage se situe dans la commune de Saint-Jans-Cappel. On la trouve proche du sentier du Mont Noir ainsi que du sentier des Jacinthes. J'ai choisi cette ferme car elle est l'exemple de la réhabilitation d'une ferme dans le respect des traditions flamandes. La photo ci-contre est la photo de la ferme que j'ai présentée lors de mon questionnaire, celui-ci est présenté sur la page suivante.

La conclusion du questionnaire

- GRAND PUBLIC (1 personne interrogée dans mes connaissances)

Le grand public trouve que c'est une belle ferme qui est typique et bien entretenue. Au niveau de l'architecture un point négatif a été relevé, il s'agit de la présence d'un petit garage à côté de l'habitation, celui-ci est en parpaings ce qui n'est pas un matériau adapté. Au niveau de l'environnement, elle semble perdue au milieu de nulle part, isolée. Au niveau de la fonction, la ferme présente une grande allée qui est fonctionnelle, pour lui la ferme a l'air encore en activité.

- ARCHITECTE (1 architecte interrogé du CAUE du Nord)

Au niveau de l'architecture, l'architecte a remarqué l'utilisation de la tuile ainsi que des briques qui sont des matériaux locaux. Cependant pour lui un garage en briques aurait été plus convenable et aurait présenté une extension de l'habitation. Au niveau de l'environnement la ferme présente une bonne implantation, proche d'un boisement celle-ci semble isolée, elle est bien entretenue. Au niveau de la fonction les grands bâtiments présents laissent à penser que la ferme est toujours en activité.

- ÉTUDIANT (1 étudiant interrogé)

L'étudiant remarque dans le domaine de l'architecture qu'il y a la présence de volets blancs qui représentent pour lui une architecture basique. Il remarque également la présence d'une niche dévote sur le pignon accompagnée de la date de création de la ferme. Le point négatif pour lui dans le domaine de l'architecture est la couleur des portes qui sont vertes.

L'environnement est selon lui arboré derrière cette ferme et accompagné de pâturage, il remarque également un entretien régulier du jardin par la tonte de celui-ci. Il trouve tout de même dommage qu'il n'y est pas de plantations à l'entrée de la ferme. Pour lui cette ferme à conserver sa fonction de ferme cependant on ne remarque pas qu'elle est en activité.

- AGRICULTEUR (1 agriculteur interrogé à Godewaersvelde)

L'agriculteur trouve l'architecture de cette ferme intacte avec une bonne restauration globale. L'environnement de cette ferme laisse à penser pour lui qu'elle est entretenue. Le grand espace de cette ferme fait penser à l'agriculteur que cette ferme est fonctionnelle avec une bonne disposition de l'habitation et du bâti.



Fig 19 : La ferme de l'Ermitage, photo prise par Amélie Machelart le 30/05/2014 à Saint-Jans-Cappel

FERME DE L'ERMITAGE - 130 PETIT CHEMIN DE L'ERMITAGE - ST-JANS-CAPPEL

DOMAINE PUBLIC CONCERNÉ	ARCHITECTURE		ENVIRONNEMENT		FONCTION	
	+	-	+	-	+	-
GRAND PUBLIC	Belle ferme typique, entretenue	Présence d'un petit garage ou porche	Proche au milieu de belle prairie		Grande Allée fonctionnelle à l'air encore en activité	
ARCHITECTE	Utilisation de la tuile et de la brique	Garage en briques plus consommable.	Bonne implantation proche d'un bosquet Très bien entretenue		Grands bâtiments pour être exploités en activité	
ETUDIANT	Un bel exemple d'architecture basique, néo-rurale, date de création sur le papier	Perte de couleur verte	Arbres de grande taille Entretien régulier Route	pas de plantations à l'entrée	Conserve son statut de ferme	ou demande pas qu'elle est en activité
AGRICULTEUR	Bonne restauration globale Intacte		Entretien		Grand espace fonctionnel Disposition	
REMARQUABLE	I = Etudiant = garde le caractère de ferme					

6.1.5 La ferme de la Rose des Vents

La ferme de la Rose des Vents se situe dans la commune de Saint-Jans-Cappel. J'ai choisi cette ferme car elle est un exemple de réhabilitation de ferme pour un nouvel usage. Avec son extension partielle elle est devenue un centre équestre, et également un gîte rural. La photo ci-contre est la photo que j'ai présentée lors de mon questionnaire, celui-ci se trouve en page suivante.

La conclusion du questionnaire

- GRAND PUBLIC (1 personne interrogée au CAUE du Nord)

Dans l'ensemble le public trouve que l'architecture de cette ferme est bien conservée. Il n'a pas été relevé de points négatifs dans le domaine de l'architecture. Au niveau de l'environnement, la ferme présente pour lui un grand espace, celle-ci semble éloignée de la route. Il ressort tout de même un point négatif dans le domaine de l'environnement : il s'agit du peu de verdure que la ferme présente. La fonction de la ferme semble pour lui toujours d'actualité avec la présence de box dans les bâtis de la ferme.

- ARCHITECTE (1 architecte interrogé du CAUE du Nord : Mr Dimey)

L'architecte a repéré dans le positif de l'architecture de cette ferme que la mansarde est d'origine, cependant il en est ressortis de nombreux points négatifs : pour lui les fenêtres ne sont pas adaptées à l'architecture de la ferme, de plus les tuiles récentes et de couleurs noires font de cette ferme un contraste important entre l'habitation et le reste du bâti. L'environnement de la ferme est pour lui sombre et non chaleureux.

- ÉTUDIANT (1 étudiant interrogé)

L'étudiant remarque dans le domaine de l'architecture que cette ferme est une ferme typique en forme de U, elle possède des tuiles, des briques qui sont des matériaux locaux. Globalement sur l'architecture le seul point négatif relevé est au niveau du pignon qui aurait pu être re-jointoyé.

Au niveau de l'environnement, la ferme présente un grand espace parking mais peu de végétation. La ferme présente une bonne réhabilitation de l'habitat.

- AGRICULTEUR (1 agriculteur interrogé à Godewaersvelde)

L'agriculteur trouve que la ferme présente une belle architecture, avec des briques ainsi que des tuiles. Cependant pour lui il aurait été préférable de choisir une toiture en tuiles de couleur orange/rouge. Pour l'agriculteur l'environnement de cette ferme est plaisant, il retrouve en son centre l'ancienne fosse à fumier qui est aujourd'hui un espace de végétation. Cependant il aurait préféré un parking en graviers au lieu de l'enrobé qui est très coûteux et qui ne s'intègre pas dans l'environnement. Le grand espace présent ainsi que la grande entrée de la ferme est pour lui un indicateur d'une ferme toujours fonctionnelle.



Fig 20 : La ferme de la Rose des Vents, photo prise par Amélie Machelart le 30/05/2014 à Saint-Jans-Cappel

FERME DE LA ROSE DES VENTS - CENTRE EQUESTRE - 280 RUE DE BAILLEUL - ST-JANS-CAPPEL

DOMAINE PUBLIC CONCERNÉ	ARCHITECTURE		ENVIRONNEMENT		FONCTION	
	+	-	+	-	+	-
GRAND PUBLIC	Bien conçue, dans l'ensemble		grand espace, d'origine de la route	Peu de verdure	Présence de bois	
ARCHITECTE	Non sans originalité	Formes, lignes, tailles, couleurs de couleur noire		Pas d'éléments de fer		
ETUDIANT	Dispositif ferme typique en U, tailles respectées, bûches typiques	Pignon qui aurait pu être re-joint.		grand espace parking, peu de végétation	Peu d'habitation de l'habitat	
AGRICULTEUR	Bûches, taille, bien répartie.	Tailles usées / préférable rang / orange	Gardez la fosse fermée au centre ⊕⊕ végétation centre	Euro ⊕ ⊕ → Préférable bûches	Grand espace et entree: ⊕ Fonctionnel	
REMARQUABLE	1 - Grand public = fosse à fermer comble présente au milieu					

6.1.6 Le remarquable en question

Le questionnaire a permis de mettre en avant les points négatifs et positifs de chaque ferme dans différents domaines. Seulement la question de «la ferme remarquable» reste encore en suspens. J'ai posée la question aux différents publics concernés, je leur ai demandé de me dire quelle ferme parmi les cinq présentées est celle qui est pour eux remarquable.

Voici les réponses pour chaque ferme :

- L'HOFSTÈDE DE BERTHEN

- 1 Grand public : Hofstède avec une grande cour;
- 3 étudiants : Grandeur de l'accès, ferme structurée, caractère de ferme préservée
- 4 architectes : Corps de ferme typique flamande, ferme importante, ferme imposante, qui est restée dans l'ère du temps.

- LA FERME DU SCHAKELAERE

0 réponses

- LA CHAUMIÈRE DU BOIS DE LA SOURCE

- 1 étudiant : Typique du Nord, représentative de la culture flamande

- LA FERME DE L'ERMITAGE

- 1 étudiant : garde le caractère de ferme.

- LA FERME DE LA ROSE DES VENTS

- 1 Grand public : Fosse à fumier comblée mais présente au centre de la ferme

Globalement l'ensemble des réponses sont très significatives. La ferme qui recueille le plus de réponses est l'Hofstède de Berthen qui est également la ferme remarquable de Mr Dimey. Il n'y a donc pas ou très peu de différences entre les divers points de vue de chacun et celui de Mr Dimey Architecte de profession. L'Hofstède de Berthen est donc remarquable principalement grâce à son architecture quel que soit les points de vue.

7. La vision du remarquable par Mr Dimey

La vision du remarquable de Mr Dimey ressort principalement du domaine de l'architecture qui est sa profession. Les deux fermes remarquables de Berthen présentent différentes caractéristiques architecturales que nous allons voir ensuite.

Pour lui les deux fermes de Berthen sont des fermes disposées en U, en forme de rectangle. Un petit côté forme le fond de la ferme, il s'agit du logis, une des branches de la ferme est occupée par les locaux d'élevage et la troisième branche montre la grange avec intégration du chartil en partie basse. Le chartil est le lieu où l'on stockait les chariots, celui-ci dispose de deux entrées/sorties : à l'époque on entré d'un côté pour sortir d'un autre côté.

Les deux fermes sont remarquables pour Mr Dimey car celles-ci sont également composées de charpentes en ferme à chevalet, ce qui est une caractéristique des fermes de Flandre, elles sont également toutes les deux millésimées, avec sur chaque ferme la date de création : une sur le logis, l'autre sur la grange. Cette date de création est généralement bien visible de la rue.

La ferme du chemin du Peenacker présente une grange en large avec un chartil, une des entrées/sorties de celui-ci a été muré. La toiture de cette ferme a une pente de 50° avec un avant-toit, celui-ci est systématique quelque soit le bâti rural. Cette ferme présente également des murs avec des arcs plein cintre, ces arcs sont signe de plus grande ancienneté, car les chariots étaient plus bas auparavant.

La ferme de la rue de Godewaersvelde a également une toiture avec une pente de 50°, elle présente aussi une charpente à ferme à chevalet avec une panne posée sur la pièce verticale de celle-ci. Cette ferme présente que des arcs segmentaires.

La vision de la ferme remarquable de Mr Dimey se porte donc sur l'ensemble des caractéristiques architecturales de chaque ferme. Les deux fermes de Berthen sont donc classées remarquables car selon lui elles présentent un patrimoine architectural du bâti agricole qui est important et non négligeable.

8. Les fermes et les sentiers

Nous allons voir ensemble la situation des fermes que j'ai répertoriées par rapport aux différents sentiers : les sentiers guide nature ainsi que les sentiers à pied dans le Nord. J'ai réalisée ces deux cartes grâce à l'outil cartographique de la plateforme S-PASS.

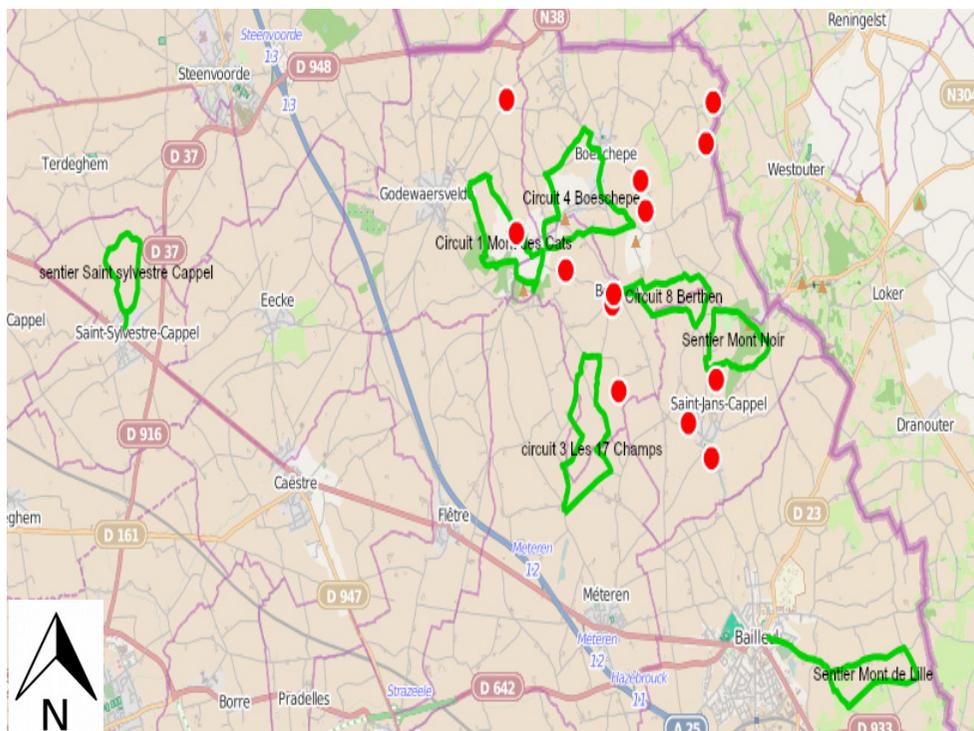


Fig 21 : Carte présentant les différents sentiers Guide nature ainsi que les fermes répertoriées précédemment.

Source : Carte créée sur la plate-forme S-PASS par Amélie Machelart

Échelle : 1 : 144

- Fermes répertoriées
- Sentiers guide nature

On peut remarquer que sur l'ensemble des fermes que j'ai répertoriées et qui sont présentes sur la carte, très peu se trouvent dans un sentier guide nature, mais à proximité de ceux-ci.

La chaumière du bois de la source se trouve sur le circuit 1 qui se nomme le circuit du Mont des Cats, cependant aucune information est mise à disposition du public afin d'avoir plus de renseignements sur cet habitat typique de Flandres. L'hofstède qui se trouve dans le chemin du Peenacker est proche du sentier guide nature Mont des Cats, un détour peut être envisagé afin de montrer au public cette belle bâtisse.

La ferme Verbaere se trouve proche du circuit 3 qui se nomme «Les 17 champs», elle est représentative d'une exploitation toujours en activité avec un corps de ferme qui s'est agrandie au fur et à mesure des années.

Le circuit 4 est celui de Boeschèpe, celui-ci pourrait présenter deux fermes qui sont proches : l'hofstède qui est toujours en activité et qui n'a pas subi de changements majeurs, par exemple elle possède encore sa fosse à fumier en son centre; ainsi que l'auberge du Vert Mont qui est un lieu de pause ou de repos pour les randonneurs.

Le circuit de Berthen nous montre l'hofstède qui se situe rue de Godewaersvelde, cependant ce circuit ne nous montre pas à proximité l'ancien séchoir à houblon qui se trouve près du centre d'accueil.

Le circuit du Mont noir passe à proximité de la ferme de l'Ermitage située dans la commune de Saint-Jans-Cappel est écartée de celle-ci. Au vu du paysage ouvert de ce lieu la ferme est tout de même remarquable par les randonneurs qui empruntent ce sentier.

Globalement l'ensemble des fermes que j'ai répertoriées ne se trouvent pas sur les sentiers guide nature. Il faut alors au randonneur d'accentuer sa curiosité afin qu'il puisse voir les richesses patrimoniales agricoles qui l'entoure.

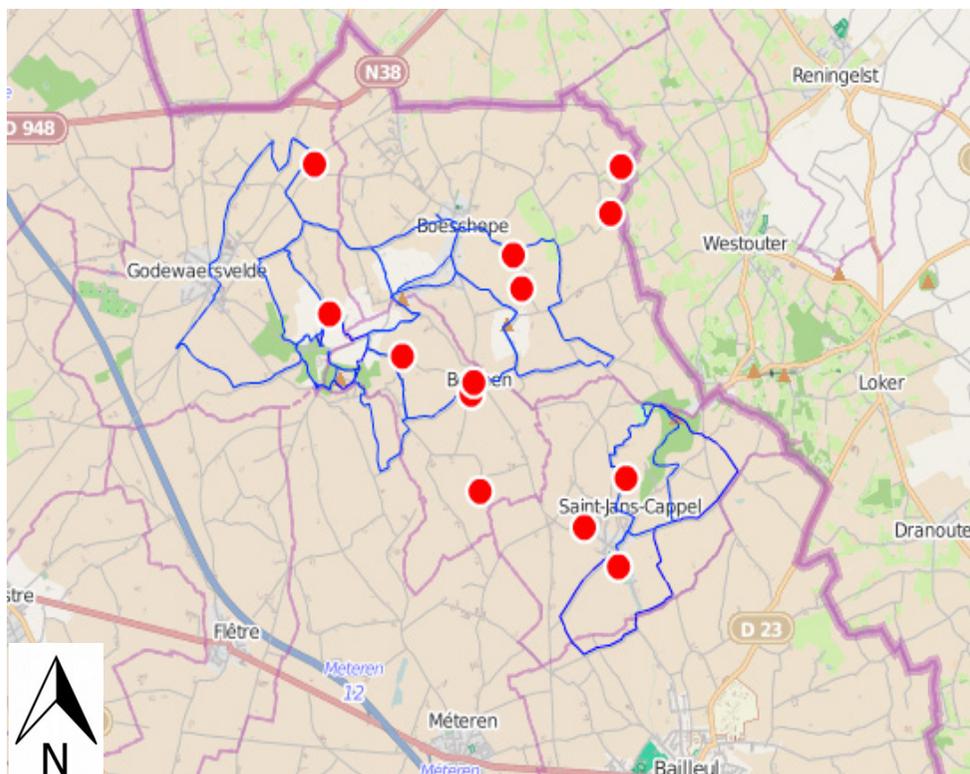


Fig 22 : Carte présentant les différents sentiers pédestres «A pied dans le nord», ainsi que les fermes répertoriées précédemment.

Source : Carte créée sur la plate-forme S-PASS par Amélie Machelart

Échelle : 1 : 144

- Fermes répertoriées
- Sentiers guide nature

On peut remarquer que sur l'ensemble des fermes répertoriées et présentes sur la carte, la plupart d'entre elles se situent sur un sentier pédestre ou au centre de celui-ci.

La chaumière du bois de la source se trouve sur le circuit du Mont des Cats, cependant aucune information n'est mise à disposition du public afin d'avoir plus de renseignements sur cet habitat typique de Flandres.

La ferme Verbaere se trouve éloignée de tous sentiers aux alentours. Elle est située au centre de deux sentiers pédestres, un parcours reliant ces deux sentiers peut être envisagé afin de montrer aux randonneurs cette belle ferme encore en activité.

Les circuits passant par Boeschèpe, montrent bien l'hofstède qui est toujours en activité et qui n'a pas subi de changements majeurs, par exemple elle possède encore sa fosse à fumier en son centre. L'auberge du Vert Mont qui est un lieu de pause ou de repos pour les randonneurs se trouve à proximité de ces sentiers.

Le circuit de Berthen nous montre l'hofstède qui se situe rue de Godewaersvelde ainsi que l'ancien séchoir à houblon qui se trouve au niveau du centre d'accueil, il passe également proche de la ferme située dans le chemin du Peenacker.

Le circuit du Mont noir situé à Saint-Jans-Cappel passe devant la ferme de l'Ermitage, cependant celui-ci ne nous montre pas l'ancienne minoterie qui est située dans la rue de Berthen ainsi que la Ferme de la Rose des Vents qui est aujourd'hui un gîte et un centre équestre.

Globalement l'ensemble des fermes que j'ai répertoriées se trouvent sur les sentiers pédestres «A pied dans le Nord» ou à proximité de ceux-ci. Quelques petites modifications peuvent être effectuées sur ces sentiers afin de montrer au grand public ces divers bâtis agricoles qui ont un réel potentiel patrimonial.

9. Les fermes marqueurs d'un territoire

Suite à mon travail d'inventaire des fermes, il m'a été demandé de partager mon travail. Pour faire cela, j'ai donc utilisé la plateforme S-PASS. Dans cette plateforme, j'ai utilisé l'outil «Observatoire» CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Cet observatoire est :

- « Une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet. »
- « Une sélection d'opérations choisies par l'équipe du CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage. »
- « En un clic, vous avez accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins de votre département. »

Dans cet observatoire, j'ai utilisé l'outil «Marqueur». « L'outil «Marqueur» est une boîte qui regroupe un ensemble de fiches qui décrivent des éléments marqueurs d'un territoire. On y aborde des questions de potentiel et d'enjeu. La notion «indicateur» est renseignée. »

Vous pouvez voir ci-contre, un exemple de fiche marqueur de la Ferme du Schakelaere que j'ai répertoriée en temps que marqueur sur la plateforme S-PASS. Une ou plusieurs photos sont alors mise en ligne ainsi qu'une description de la ferme, des mots clés et des mots clés géographiques. Un lien vers un site web peut être ajouté ainsi que des liens vers d'autres fiches marqueurs grâce à la rubrique «voir aussi».

Les fiches observatoires de chaque ferme permettront d'établir en dehors des fiches marqueurs une nouvelle fiche sur le portail S-PASS. En effet les fiches observatoires que j'ai établies sont très détaillées et permettent une autre vision de chaque marqueur.



Fig 23 : Capture écran de la boîte «Marqueurs» du portail S-Pass sur le site <http://portails-passorg/fr/> par Amélie Machelart.



Fig 24 : Capture écran de la fiche marqueur de la Ferme du Schakelaere sur <http://portails-passorg/fr/>, mise à jour de la fiche marqueur le 17/06/2014 par Amélie Machelart

Conclusion

Cette première étude prend en compte quatre communes : Berthen, Boeschève, Godewaersvelde et Saint-Jans-Cappel. Ce travail m'a permis de mettre en avant le patrimoine du bâti agricole dans ces quatre communes.

Au cours des semaines, plusieurs rendez-vous avec Vincent Bassez et Monsieur Lepot ont permis de faire avancer mon travail ainsi que ma problématique. Ces discussions sont une phase importante dans notre travail, elles m'ont permis de mieux comprendre les différents objectifs attendus à la fois du point de vue professionnel mais aussi universitaire. J'ai pu avancer dans mon travail tout en me posant les bonnes questions, un travail de partage est nécessaire afin de comprendre les idées de chacun et de savoir si les nôtres sont compréhensibles de tous.

Grâce à ce premier travail sur les fermes de Flandre et aux interrogations qu'il en est ressorties, j'ai pu ressortir une problématique. Ma dernière partie se consacrera donc à cette interrogation : **Comment accorder le monde rural et les mutations du bâti agricole, tout en préservant ce patrimoine?**

Au cours d'un rendez-vous avec Mr Dimey, nous avons abordé différents sujets notamment les questions de politiques des gîtes. Aujourd'hui les gîtes et les chambres d'hôtes ont un tel succès qu'ils répondent également à une nécessité récente: les petits hôtels d'autrefois ont aujourd'hui disparus, il faut donc répondre aux besoins de chaque randonneur, homme d'affaire, vacancier ...

Dans cette prochaine partie, j'aborderai les éléments de politiques publiques des gîtes, avec les procédures de modifications des gîtes et je terminerai par une analyse du processus d'évolution de transformation d'usage de trois des fermes que j'ai répertoriées.



Fig 25 : Photo d'un Gîte Rural qui se nomme «Gîte des Kattes» situé au 4 chemin Vandycke à Godewaersvelde, par Amélie Machelart le 15/05/2014, Parcours Guide Nature à Godewaersvelde.

3ème Partie : Comment accorder le monde rural et les mutations du bâti agricole, Tout en préservant ce patrimoine?

Le bâti de pays est caractérisé par un grand nombre de types architecturaux : belles demeures, moulins, maisons rurales, chacun se distinguant par la qualité de son architecture: la composition de chaque façade est différente, les matériaux mis en oeuvre sont nombreux, comme nous avons pu le voir avec les fermes sur un secteur donné précédemment.

Les fermes ont aujourd'hui une potentialité à répondre pleinement aux attentes d'une clientèle touristique, celle-ci est curieuse des racines de la Flandre et en quête d'authenticité, tout cela démontre l'opportunité qu'a la Flandre de mettre en oeuvre un produit qui est «l'hébergement du Pays».

Suite aux mutations des pratiques agricoles, les étables ainsi que les locaux d'élevage de la ferme ne sont plus utilisés. Cet abandon ne permet pas d'assurer les frais d'entretien indispensables à leur pérennité. Soucieux de conserver leur ferme, les propriétaires ont choisi aujourd'hui de diversifier leurs activités et de partager leur attachement à ce patrimoine en réalisant des hébergements de tourisme.

Pour évoquer les différentes mutations de ces fermes, je me suis intéressée plus particulièrement à sa reconversion en tant qu'hébergement de tourisme. En effet, ce concept permet à la fois au propriétaire de conserver ce patrimoine mais également de partager les richesses de la Flandre.

Nous allons voir ensemble les différentes politiques publiques qui conduisent à la création d'un hébergement de tourisme, ensuite je m'attacherai à trois des fermes que j'ai répertoriées afin d'analyser leur processus de transformation d'usage.

1. Les politiques publiques d'hébergement du tourisme

L'ensemble des règles de création d'un hébergement de tourisme peuvent paraître contraignantes, mais celles-ci sont nécessaires afin d'orienter le programme afin que le projet puisse réussir. La reconversion du lieu sera alors réussie ainsi que la préservation et la valorisation des éléments qualifiants et identifiants.

1.1 Les Gîtes de France, en quête de préservation

Fig 26 : Logo Gîte de France,
Source : <http://www.gdf3.com/>



« Les Gîtes de France sont issus d'une idée lancée en 1951 dans les Basses - Alpes : le gîte rural, avec comme objectif principal la préservation de l'habitat menacé par l'exode rural »

« En France, une équipe de plus de 600 personnes est au service des propriétaires et des usagers au travers de la Fédération Nationale, des 95 Relais Départementaux et du service commercial Gîtes de France Services »

« Les Relais Départementaux sont constitués en associations «loi 190» et regroupent les propriétaires de plus de 55 000 hébergements labellisés Gîtes de France. A l'étranger, les Gîtes de France sont présents depuis près de 20 ans sur les principaux marchés européens, en collaboration avec de nombreux tours-opérateurs »

L'attribution du label Gîte de France, est faite sous réserve d'une «conformité à l'identité du mouvement, aux chartes et grilles de classement, établies par la Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert et appliquées par les Relais Départementaux des Gîtes de France».

Environ 500 équipements labellisés Gîtes de France sont actuellement recensés dans 150 communes du département du Nord. Le label Gîtes de France se décline en 6 formules réglementées par 6 chartes que nous allons voir sur la page suivante.

Source : L'Hébergement de Pays, tourisme et patrimoine, Conseil Général du Nord, CAUE du Nord

Chambre d'hôtes

- **Classement** : de 1 à 4 épis suivant leur confort

Gîte rural

- **Classement** :

« Les gîtes ruraux sont classés en 5 catégories exprimées par un nombre d'épis croissant suivant leurs conditions de confort et d'habitabilité : environnement/ situation, gros-oeuvre/ aménagement, conception d'ensemble/ décoration, équipements, accueil et services. Le classement général correspond au plus petit nombre d'épis inscrit dans l'un des postes, sans jamais être supérieur au classement Meublés de tourisme. »

Auberge de campagne

« L'auberge de campagne est généralement associée à une forme d'hébergement de type gîte rural ou chambre d'hôtes. »

Gîte de séjour

- **Classement** :

« De 1 à 3 épis suivant leur confort. Les critères de confort varient selon que le gîte est d'étape ou de séjour. »

Gîte d'enfants

« Outre l'adhésion à la charte de référence, les gîtes d'enfants sont agréés soit par : la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale ou par la Direction Départementale Jeunesse et Sports. »

Camping à la ferme et aire naturelle de camping

- **Classement** : de 1 à 4 épis suivant leur confort.

Source : L'Hébergement de Pays, tourisme et patrimoine, Conseil Général du Nord, CAUE du Nord

1.2 Locations de France Clévacances



Fig 27 : Logo Clévacances, Source : <http://www.passion-terroir.fr/>

« Clévacances est une marque destinée à labelliser, garantir et promouvoir des hébergements à vocation touristique appelées Locations de Vacances. Pour cela, à l'échelle départementale, elle s'appuie sur un organisme (Comité Départemental du Tourisme, Union Départemental des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, création d'une structure spécifique, ...) désigné par le Conseil Général, agréé par le Bureau de la Fédération Nationale Clévacances et adhérent de la Fédération Nationale Clévacances.

Sous ce label, 39 départements dans 14 régions de métropole et d'outre-mer, proposent désormais près de 20 000 hébergements labellisés (visités et classés), en bord de mer, à la montagne, en site thermal ou à la campagne.

Dans le département du Nord, la représentation des Locations de France Clévacances est assurée par le Comité Départemental du Tourisme. »

Les locations de Vacances Clévacances se déclinent en 2 produits encadrés par une charte de qualité :

Chambres chez l'habitant

Meublés Clévacances

- **Classement** :

« Les meublés clévacances sont répartis en 5 catégories exprimées par un nombre de clefs croissant suivant leur conditions de confort : extérieur, stationnement, hall d'entrée ou espace aménagé, cuisine ou espace cuisine, salle de séjour, salon ou studio, WC, salle d'eau ou salle de bains, chambre, services plus et appréciation générale. » Le classement général correspond au total des points obtenus sur l'ensemble des 10 rubriques.

Source : L'Hébergement de Pays, tourisme et patrimoine, Conseil Général du Nord, CAUE du Nord

1.3 Bienvenue à la Ferme

Fig 28 : Logo Bienvenue à la Ferme,
Source : <http://www.fermedugrandbrugeronfr/>



« En matière d'hébergement, le réseau national Bienvenue à la Ferme, qui regroupe 4000 agriculteurs en France, permet de labelliser deux types de prestations développées par des agriculteurs sur leur exploitation agricole. »

La Ferme de Séjour

« Associant chambre d'hôtes labellisée Gîtes de France, Table d'Hôtes à base de produits de l'exploitation et du terroir et activités sur place et à proximité. »

Le Camping en Ferme d'accueil

Le nombre d'emplacements est limité à 25. Pour des prestations autres que l'hébergement, ce réseau national se décline en d'autres marques définies chacune par un cahier des charges :

Fermes Auberges

Ferme Équestre

Ferme de Découverte

Gouters à la Ferme

Produits de la Ferme

Chasse

Source : L'Hébergement de Pays, tourisme et patrimoine, Conseil Général du Nord, CAUE du Nord

2. Les règlements et outils d'urbanisme

« **Le Plan d'Occupation des Sols** définit les objectifs économiques, sociaux et architecturaux de la commune et fixe les règles d'urbanisme applicables sur son territoire. Il est composé d'un plan de zonage, d'un plan de servitudes et d'une réglementation. Les zones sont classées en huit familles Urbaines ou Naturelles pour lesquelles les droits à construire sont définis. »

« **Le Règlement National d'Urbanisme** est applicable dès lors qu'aucun document d'urbanisme ne gère la commune. La mairie délivre alors les conditions d'autorisation à construire au nom de l'État. »

« **Le certificat d'Urbanisme** est délivré par la mairie et précise les conditions suivant lesquelles il est autorisé de construire. Il donne par ailleurs tous les renseignements sur la desserte des réseaux. »

« **Le cadastre** est un outil à la fois fiscal, technique et juridico-foncier, il donne les éléments nécessaires à l'évaluation des parcelles, surfaces, nature de culture et de classement et il identifie les biens et les droits des propriétaires. »

3. Les règlements issus du Code Civil

« **Les servitudes** sont de deux natures : les charges imposées sur un héritage pour l'usage et l'utilité d'un héritage appartenant à un autre propriétaire et celles qui sont établies par la loi pour l'utilité publique, communale ou celle des particuliers. »

« **La mitoyenneté** est souvent source de conflit entre deux propriétaires. Qu'elle s'exprime par un mur ou un fossé, les droits et devoirs de chacun pour la construction, la transformation ou l'entretien sont clairement définis dans le Code Civil, y compris la gestion de l'écoulement des eaux. Des distances sont aussi prescrites à l'attention de ceux qui veulent construire contre ou à proximité de ce mitoyen. »

« **Les ouvertures dans les murs dégagant des vues** vers les parcelles voisines sont réglementées en terme de hauteur, de dimensions et de distances par rapport à la limite mitoyenne. »

« **Les plantations** et leur entretien sont réglementés en fonction de leur nature et de leur hauteur, notamment la distance qui doit les séparer de la limite de propriété. Il peut y avoir des exceptions si il y a accord écrit du voisin, si les deux parcelles appartenaient autrefois au même propriétaire, si l'arbre est planté depuis plus de trente ans. »

3.1 Les règlements spécifiques

- Le Règlement Sanitaire Départemental et le Code de la Santé publique.
- L'accueil de groupe : Établissement Recevant du Public (E . R . P)
- L'accueil de personne à mobilité réduite : Association des Paralysés de France (A . P . F).

4. Le déroulement du projet

Il s'établit chronologiquement à travers un temps d'exploration préalable à la conception du projet, la réalisation des travaux et enfin les ajustements nécessaires après les premières utilisations.

L'élaboration du programme est à la charge du Maître d'Ouvrage ou Porteur de Projet.

« Au delà des éléments patrimoniaux, il convient de rassembler les éléments techniques et administratifs qui conditionnent la faisabilité du projet : les réseaux existants (alimentations en eau, gaz, électricité, téléphone, évacuation des eaux pluviales, un extrait cadastral, le Certificat d'Urbanisme, le POS, les mesures de protection (monuments historiques, zones naturelles sensibles). »

« **Le recours à l'Architecte** est obligatoire sauf si la surface hors oeuvre nette (SHON) de la propriété bâtie, y compris le projet envisagé, est inférieure à 170 m². »

Les missions de l'architecte

« Avant même de démarrer le projet, il est indispensable d'établir un diagnostic du bâtiment à réhabiliter afin d'en connaître les caractéristiques, l'état et les potentialités. Le Maître d'Ouvrage pourra alors analyser les données du programme auxquelles le Maître d'Ouvrage aura joint le budget et le calendrier de réalisation. Une mission complète de maîtrise d'oeuvre se compose de 3 étapes, chacune devant être validée avant d'enclencher la suivante. »

1. a « Esquisse (ESQ) et Avant-Projet (A . P .) comprend un plan de masse (échelle 1/500e), un plan de niveaux, des coupes et façades (échelle 1/100e), l'indication des matériaux et de leur qualité, le choix des couleurs, le calcul des surfaces construites et l'estimation sommaire des dépenses. »

1. b « Demande de Permis de construire (P . C .) constituée d'un plan de situation, un plan de masse, les plans de niveaux, les façades, le cartouche, les coupes, les photographies, le croquis d'insertion et la notice paysagère. »

2. a « Étude de Projet (PRO), Exécution (EXE) et Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) rassemblent tous les éléments qui permettront aux entreprises consultées de faire des offres précises : plans, coupes, façades (échelle 1/50e), devis descriptifs par corps de métier, les conditions des marchés et calendrier des travaux. »

3. a « Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET). L'architecte veille au respect des prescriptions techniques, aux délais et aux coûts. Il rédige les comptes-rendus des réunions de chantier, vérifie les factures des entreprises.

3. b « Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). L'architecte assiste le Maître d'Ouvrage à la réception qui marque l'achèvement de la construction et la fin de sa mission. »

« Le Permis de Construire est obligatoire dans les cas suivants : une construction neuve sur un terrain nu, une extension si la SHOB créée est supérieure à 20 m², un changement de destination ou d'usage d'un bâtiment existant. Le Permis de Construire est remplacé par une Déclaration de Travaux pour une extension inférieure ou égale à 20 m² de SHOB et pour des travaux portant uniquement sur l'aspect extérieur.

Le dossier de demande comprend un formulaire à remplir en 4 exemplaires, complété d'une série de plans, le tout remis en mairie. L'instruction dure 2 mois ou plus s'il est nécessaire de consulter des services extérieurs (Architecte des Bâtiments de France ...). Les travaux ne peuvent commencer avant son obtention et doivent être conformes au projet. Le Permis de Construire est affiché en mairie et sur le terrain »
(Source : L'Hébergement de Pays, tourisme et patrimoine, Conseil Général du Nord, CAUE du Nord)

5. *La vision de Mr Dimey*

Lors d'un entretien avec Mr Dimey, je lui ai posé la question sur les procédures que doivent mettre en place les particuliers pour la modification d'une construction en gîte. Voici donc son point de vue en temps qu'architecte conseil au CAUE du Nord :

- Dans un premier temps il est nécessaire de connaître l'intention du propriétaire : est ce que la modification en gîte se fait sur la totalité de l'habitation ou sur un local? Le plus souvent il s'agit des locaux d'élevage d'une habitation.

- Ensuite le propriétaire doit prendre contact avec un label : Gîte de France, Label Paysan, Clévacances.

- Il faut ensuite qu'il adresse une demande de subvention au département : protection du patrimoine, développement du tourisme.

- Ensuite le département transmet au CAUE afin de savoir si le bâti peut se prêter à cette transformation ?

- Un rapport est alors établi avec un plan pour répondre à la demande du propriétaire, celui-ci est transmis ensuite au propriétaire, au Comité Départemental du Tourisme (CDT) et au label qui a été contacté par le propriétaire.

- La commission au département statue alors sur le bien fondé de la demande, puis l'a transmet à l'intéressé : accord de principe.

- Ensuite le service du département contacte un architecte qui va suivre le dossier : du permis de construire à la construction proprement dites.

6. *Les fermes et leurs évolutions*

Suite au rappel sur les diverses réglementations des politiques publiques sur la mise en place d'un gîte, je vais maintenant aborder les diverses mutations qu'ont pu subir les fermes que j'ai répertoriées.

En effet je vais choisir trois de mes fermes répertoriées selon leurs transformations: une ferme qui n'a pas bougé dans le temps, une ferme qui s'est agrandie, et enfin une ferme qui a complètement changée.

J'analyserai pour chacune de ces fermes leur processus d'évolution et de modification d'usage s'il a eu lieu.

Ce travail d'analyse viendra également approfondir le travail de la «fiche transformations» que j'ai établies précédemment pour les fermes qui ont subi des modifications sur le plan architectural.

6.1 Le Katshuis, un modèle authentique

J'ai choisi dans un premier temps pour illustrer le bâti agricole qui n'a pas bougé au fil des années le Katshuis. Cette belle chaumière répertoriée précédemment, se situe au Mont-des-Cats à Godewaersvelde. Nous allons voir ensemble par la suite comment celle-ci a su garder son âme authentique et si elle a subi une transformation d'usage.

Fig 29 : Photo du Katshuis par Amélie Machelart, le 02/06/2014 à Godewaersvelde.



Cette chaumière est pour moi un exemple type de la culture flamande conservée. Elle présente divers éléments architecturaux et caractéristiques flamandes qui sont restés au fil des années.

6.1.1 Une architecture adaptée aux éléments naturels

Les facteurs climatiques jouent un rôle primordial sur l'implantation de la maison. La maison est donc adaptée au climat, on remarque que l'orientation de la façade principale de cette chaumière est au Sud-Est.

En effet en Flandre, il pleut souvent et il y a un vent d'ouest qui est presque permanent. La chaumière doit alors à la fois se préserver des intempéries (pluie et vent) tout en cherchant le soleil.

Nos prédécesseurs connaissaient parfaitement ces données et construisaient leurs habitations en tenant compte de celles-ci.

La chaumière est organisée autour d'une cour, le long d'un petit chemin, cette architecture locale reste toujours basée sur l'addition d'un parallélogramme rectangle surmonté d'une toiture triangulaire.

6.1.2 Une architecture vernaculaire

L'habitat traditionnel est réalisé à partir de matériaux disponibles sur place, cette chaumière en est l'exemple. Jusqu'au début du XXe siècle, les matériaux employés sont déterminés par les ressources naturelles disponibles sur le territoire.

« Construites avec les pierres du sous-sol, les habitations rurales semblent vraiment sortir de la terre qui les porte et l'on peut parler de l'empreinte gravée sur l'œuvre humaine par le milieu naturel ». A. Demangeon.

- Le grès de Flandres

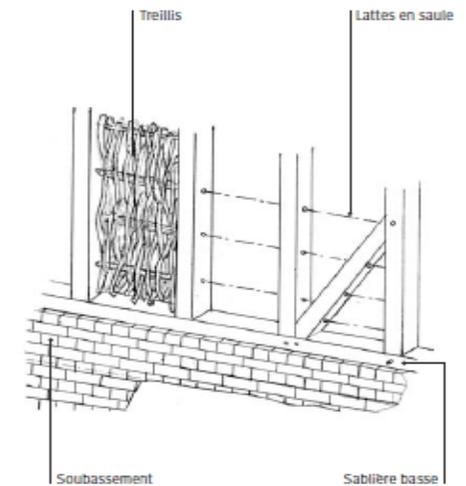
On peut remarquer que les escaliers donnant à la chaumière ainsi que le socle de celle-ci est en grès de Flandres, un matériau local.

- Les murs à pans de bois et torchis

Le torchis est un matériau de remplissage à base de terre et de fibres végétales qui nécessite une ossature bois et un lattis sur lequel il est projeté à la différence des autres techniques traditionnelles. Le torchis s'est développé dans les régions où il y a du bois comme c'est le cas en Flandre.

La maison à pan de bois-torchis réside dans l'emploi d'une ossature de bois sur laquelle on vient y plaquer un mélange d'argile, de paille, d'eau et parfois de chaux. Toutes les pièces de bois sont chevillées par tenons et mortaises. Lors de l'assemblage des poteaux, de petites lattes en saule sont bloquées horizontalement entre ces derniers.

Fig 30 : Croquis pan de bois-torchis, source : Les maisons à pans de bois et torchis, restauration traditionnelle.



Ces lattes permettent d'accueillir un treillis formé de branches souples de saules tressées (clayonnage), sur lequel on plaquera le torchis. L'orme fait généralement le colombage en Flandre, il est ici apparent.

Traditionnellement, les pailles utilisées étaient essentiellement d'avoine et d'orge. Aujourd'hui la plus utilisée est celle de blé qui est produite localement en grande quantité. Un mur à généralement une épaisseur d'une quinzaine de centimètres. Ensuite, le torchis ainsi que l'armature en bois sont protégés par un badigeon à la chaux.

- Le chaume

Pendant longtemps, le chaume a été le principal matériau de couverture sur les maisons et parfois même sur les édifices comme les églises, aujourd'hui encore on peut voir que le chaume à persister dans la région grâce à cette chaumière.

Le chaume a conditionné la physionomie des maisons traditionnelles. Contrairement à la tuile ou l'ardoise, la paille n'est pas imperméable et sans forte pente qui permet un écoulement rapide des eaux, la paille serait bien vite dégradée. La couverture avait une fois terminée, une épaisseur maximale de 50 cm. Le faite de toit était couvert d'une motte de terre dans laquelle on plantait une plante grasse à feuilles rondes et vivaces : la joubarbe. Elle maintenait la motte et était réputée pour protéger des orages.

La toiture de la chaumière présente une rupture de pente appelée coyau, il repose sur des pièces de bois plus ou moins travaillées : les corbeaux.

La présence de ce coyau permet d'éloigner l'eau le plus loin possible de la façade qui craint l'eau.



Fig 31 : Présentation du corbeau et du coyau, Source : Les maisons à pans de bois et torchis, restauration traditionnelle

6.1.3 Les abords et le jardin de la chaumière

On peut remarquer que le jardin de la chaumière a subi une transformation au fil des années. Une allée en graviers a été mise en place le long de l'habitation et sous le coyau afin de créer une allée à l'abri des intempéries.

Il y a très peu d'espèces locales dans le jardin de la chaumière, celui-ci présente différents rosiers ainsi qu'une pelouse.

Une haie entoure l'ensemble de l'habitation, il s'agit ici d'une haie plurispécifique, présentant des espèces locales comme l'aubépine, le charme...

Le végétal d'accompagnement aurait pu être revu afin de conforter la structure végétale du pays des Flandres par l'utilisation d'essences locales.

6.1.4 Au Final ?

La chaumière de Godewaersvelde présente tous les matériaux locaux. Son architecture n'a pas changé au fil des années, on retrouve bien toutes les caractéristiques typiques des chaumières de Flandre.

Son embellissement peut s'accroître grâce à l'utilisation des espèces locales notamment pour le jardin (nous verrons par la suite les recommandations pour la composition d'un jardin en Flandre).

L'usage de cette chaumière n'a pas changé, elle est aujourd'hui toujours une habitation malgré la disparition de l'activité agricole qui lie les agriculteurs à cette habitation.

6.2 Le centre équestre de la Rose des Vents, en plein extension

Je vais maintenant vous parler de la ferme équestre de la Rose des Vents qui se situe dans la commune de Saint-jans-cappel. Ce centre équestre est représentatif d'une ferme qui s'est agrandie et qui a changé d'usage. Nous allons voir ensemble son processus d'évolution et sa transformation d'usage.

Pour faire ce processus d'évolution des fermes, j'ai identifié trois familles de transformations :

- Réhabilitation,
- Extension,
- Construction.

Ces divers processus d'évolutions seront exposés et complétés au fur et à mesure de la description de la ferme.

6.2.1 La réhabilitation de la ferme équestre

- Le changement d'ouvertures

La ferme équestre présente différentes ouvertures qui sont contemporaines. On remarque tout de suite que les fenêtres de l'habitation sont récentes et en PVC.

Fig 32 : Capture écran de la photo de l'habitation de la ferme équestre de la Rose des Vents, zoom: Fenêtres, photo Amélie Machelart.



Dans tout projet de restauration les ouvertures et menuiseries peuvent apparaître secondaires, alors même qu'elles constituent des éléments fondamentaux pour la perception de la maison. Les formes des anciennes fenêtres n'ont pas été respectées, ainsi que les matériaux utilisés. Au niveau des menuiseries, ils sont inexistantes. Sur les maisons anciennes, les fenêtres sont toujours accompagnées de leurs volets.

L'emploi du PVC ne correspond pas à l'architecture traditionnelle, il ne s'adapte pas aux mouvements du bâti et réduit fortement le choix des couleurs.

- Le changement de toiture

L'habitation de la ferme a subi un changement de toiture. On retrouve une toiture en tuiles ce qui est un bon point car il s'agit d'un matériau local. Cependant cette toiture en tuiles est de couleur noire, ce qui n'est pas adapté. Il aurait été préférable de récupérer d'anciennes tuiles plutôt que d'acheter des éléments neufs. La tuile peut être nettoyée et reposée, selon le niveau de porosité de la tuile après le nettoyage, un traitement hydrofuge peut redonner à la tuile son imperméabilité.

6.2.2 Des extensions pour des besoins

- La création d'annexes

La création d'annexes a été faite afin de répondre aux besoins des clients de la ferme équestre. En effet la ferme propose des installations pour les chevaux en pensions.

La ferme a donc créé une centaine de box afin d'accueillir les chevaux en pension. Des box étaient déjà présents dans les bâtiments agricoles de la ferme, cependant leur nombre n'était pas suffisant, un rajout a donc été effectué.

Le centre équestre a également effectué divers aménagements et extensions pour les cavaliers du centre :

- Un manège 60 x 20 en sable fibré, qui est installé dans un hangar récent;
- Une carrière 35 x 55 en sable de fontainebleau, cette carrière se situe en extérieur, sur le terrain de la ferme équestre.
- Un terrain de cross a été aménagé en extérieur sur le terrain de la ferme équestre pour entraîner les chevaux.
- Un paddock 15 x 30 a également été mis en place sur le terrain de la ferme, pour longer ou lâcher un cheval ou accueillir un cours.

L'ensemble des créations ont été établies afin de répondre aux besoins des divers clients du centre équestre. L'ensemble des rajouts de box ont été créés en parpaings ce matériau ne s'intègre pas de façon harmonieuse avec l'environnement existant.

6.2.3 Les constructions de la ferme équestre

- La mise aux normes du gîte

Le centre équestre de la Rose des Vents, nous offre également un Gîte de séjour, celui-ci à obtenu le Label Gîte de France depuis 2001. Le gîte à une surface de 110 m², il à une capacité d'accueil de 7 personnes et présente 3 chambres.

L'ensemble du gîte est une construction récente (comme on peut le voir sur la photo ci-contre), les diverses activités de la ferme équestre (polyculture, chevaux, vaches) font de la ferme un lieu attractif et favorise l'activité du gîte.

Pour être agréé «Gîtes de France», la ferme de la Rose des Vents à dû répondre au minimum aux conditions suivantes :

- Être d'usage totalement indépendant et disposer d'une entrée indépendante (comme on peut le voir sur la photo ci-contre);
- Comprendre une salle commune avec coin-cuisine, une chambre, une salle d'eau et un W/c ne donnant pas directement dans une pièce de jour, le plan intérieur du gîte ci-contre nous montre ces informations;
- Être pourvu d'eau chaude et d'électricité;
- Comporter l'ameublement et l'équipement nécessaire au séjour d'une famille : la literie et la vaisselle doivent être irréprochables;
- Être situé dans un environnement calme et aménagé de façon agréable pour les hôtes (salon de jardin .), la ferme dispose d'une terrasse de 24 m² et d'un salon de jardin;
- Offrir nécessairement un terrain attenant, si possible clos, la ferme offre une pelouse non close privée de 252 m².

Ce gîte offre diverses activités, on a pu voir qu'il à subit différentes mises au normes afin de convenir pour la réhabilitation et devenir un Gîte de France. L'ensemble de l'habitation qui forme aujourd'hui un gîte à été construite en 1986 et à ensuite été rénovée en 2001 afin d'obtenir le label «Gîtes de France».



Fig 33 : Photo du gîte de la ferme de la Rose des Vents, vu de la route, Source : www.gites-de-de-france.com

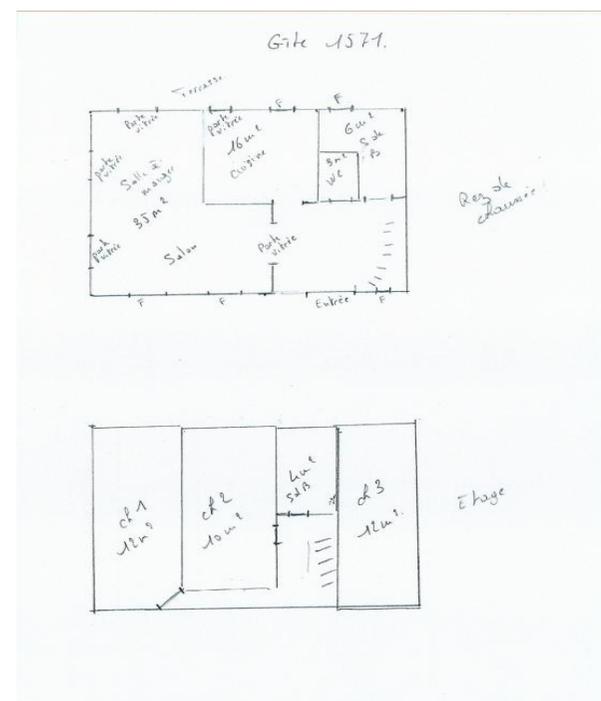


Fig 34 : Plan intérieur du Gîte de la ferme équestre, Source : www.gites-de-de-france.com

6.3 L'Auberge Le Vert Mont, un changement conséquent

Je vais maintenant vous parler de l'auberge de campagne Le Vert Mont. Cette auberge se situe dans la commune de Boeschève. Elle est représentative d'une ferme qui a complètement changée. Nous allons voir ensemble son processus d'évolution et sa transformation d'usage qui est importante pour cette ferme.

6.3.1 La réhabilitation de l'auberge du Vert Mont

- Le changement d'ouvertures

L'auberge du Vert Mont présente différentes ouvertures sur les bâtiments anciennement agricoles, celle-ci sont aujourd'hui contemporaines. Les fenêtres sont récentes et le matériau qui a été choisi est le PVC.

Les ouvertures et menuiseries sont importantes dans tout projet de réhabilitation. Les formes anciennes des fenêtres d'antan n'ont pas été respectées, on retrouve des formes contemporaines très carrées et très larges et hautes pour accueillir la lumière. Les fenêtres étaient autrefois à imposte et très souvent à guilotine, les fenêtres anciennes n'avaient qu'un ouvrant. Des portes-fenêtres ont également été installés, elles aussi contemporaines.

Les menuiseries sont inexistantes, autrefois on retrouvait des menuiseries traditionnelles flamandes qui étaient réalisées à partir de sapin rouge ou en chêne. Les appuis de fenêtres étaient constitués de briques posées de chant.

L'ensemble des ouvertures ont été changées, on retrouve aujourd'hui des fenêtres contemporaines, un sérieux manque d'informations sur l'architecture traditionnelle de Flandre se fait sentir. L'emploi du PVC est ici inconvenable, de part son manque d'intégration à l'ensemble du bâti agricole mais également à cause du mauvais choix de couleurs qu'il présente.

- Le changement de distribution intérieure

Un changement de distribution intérieure a été fait afin de pouvoir accueillir les personnes voulant effectuer un séjour à l'auberge du Vert Mont, la restauration du lieu a également été un prétexte afin de changer l'intérieur des bâtiments de la ferme (voir photo ci-dessous).



Fig 35 : Photo du restaurant de l'auberge du Vert Mont situé à Boeschève,
Source : aubergeduvertmontfr

Comme on peut le voir sur la photo ci-dessus, l'ensemble du restaurant de l'auberge a été réhabilité et transformé afin de devenir un superbe espace. Les murs ont gardé une âme authentique car ils sont composés de briques qui est un matériau local. Cependant les murs ont été peints en blanc afin d'ajouter une touche de modernité, cette touche n'est pour moi pas nécessaire. La présence d'une cheminée dans le restaurant permet de donner une ambiance cosy au lieu.

Les poutres du restaurant sont apparentes, celles-ci apportent la touche rustique nécessaire à l'authenticité du lieu. Certaines ont été peintes afin d'allier modernité et rusticité, ce choix est judicieux car il permet de ne pas moderniser l'ensemble de la pièce.

- Le changement de toiture

Les différents bâtiments de la ferme ont subi un changement de toiture. On retrouve des toitures en pannes flamandes récentes ce qui est très bien car il s'agit d'un matériau local.

La tuile peut être nettoyée et reposée, selon le niveau de porosité de la tuile après le nettoyage, un traitement hydrofuge peut redonner à la tuile son imperméabilité.

6.3.2 Les extensions de l'Auberge du Vert Mont

- L'extension du restaurant

L'ancienne habitation de la ferme qui est aujourd'hui le restaurant a subi diverses modifications. On a pu voir précédemment que celui-ci a subi une nouvelle distribution de son intérieur mais nous allons maintenant nous attacher à son extérieur.

On peut voir sur la photo ci-contre qu'il s'est effectué un prolongement du restaurant par l'extérieur à partir du pignon de celui-ci. Cette extension a permis d'étendre la salle de restauration qui est au rez-de-chaussée mais également de créer une terrasse accessible depuis le premier étage.

Les demeures construites en briques sont majoritaires en Flandres, il est donc normal que l'extension du restaurant soit lui aussi en briques. Autrefois le mortier des constructions était composé essentiellement de sable et de craie concassée, aujourd'hui l'utilisation de ces matériaux ont disparus. Les joints de finition uniquement faits de chaux presque pure ont disparus eux aussi.

La brique est un matériau qui permet de nombreuses possibilités quant à son appareillage. Ainsi, il existe plusieurs modes d'agencement de la brique, les appareillages les plus connus étant le flamand, l'anglais et l'anglo-flamand, ici l'extension a été faite en appareillage flamand. Cet appareillage consiste à faire alterner sur la même rangée paneresses et boutisses. Une boutisse se définit comme une brique dont le petit côté est visible, une panerresse représente le grand côté de celle-ci.



Fig 36 : Photo de l'Auberge du Vert Mont à Boeschève,
Source : <http://www.tripadvisor.fr/>

- Le classement de l'hôtel

L'hôtel de l'Auberge du Vert Mont a reçu un classement de deux étoiles, nous allons voir ensemble ce que cela signifie ainsi que les différents classements d'hôtels qui existent.

L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement. Il offre différentes prestations. Chaque hôtel de tourisme peut faire objet d'un classement (exprimé en nombre d'étoiles) comme c'est le cas ici pour l'Auberge du Vert Mont. Le classement n'est pas obligatoire, il a lieu à la demande de l'exploitant de l'hôtel. L'hôtel peut également posséder un label.

Les hôtels de tourisme louent des chambres ou des appartements meublés à une clientèle de passage qui effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois, sans y élire domicile. Il peut s'agir d'hôtels indépendants ou de chaînes (classés ou non classés), qui peuvent proposer différents services (accès internet, restaurant, parking...). Les hôtels sont exploités à l'année ou de façon saisonnière.

Règles de classement des hôtels

Les hôtels sont classés en 5 catégories de 1 à 5 étoiles, définies en fonction de critères fixés dans un tableau de classement.

L'attribution d'étoiles se fait sur la base de trois grandes rubriques :

- Équipements proposés,
- Services aux clients,
- Accessibilité et développement durable

Les 5 catégories existantes correspondent aux hébergements suivants :

- Catégorie 1 * : hébergement économique,
- Catégorie 2 * : hébergement milieu de gamme,
- Catégorie 3 * : hébergement milieu de gamme supérieur,
- Catégorie 4 * : hébergement haut de gamme,
- Catégorie 5 * : hébergement très haut de gamme.

Les hôteliers avaient jusqu'au 23 juillet 2012 pour demander le classement de leur établissement selon les nouvelles normes de classement de 1 à 5 étoiles. L'ancien classement des hôtels n'est plus valable depuis cette date. Toute référence aux étoiles obtenues avant 2009 doit être retirée.

Le classement est volontaire et est valable 5 ans : c'est l'exploitant qui doit engager la demande de classement de son établissement.

L'exploitant de l'hôtel classé est tenu d'apposer un panneau indiquant le classement attribué. Si le classement n'est pas obligatoire, en revanche l'affichage du panneau est obligatoire pour l'établissement qui est classé.

L'hôtel de l'Auberge du Vert Mont est classé en catégorie 2*, il s'agit alors d'un hébergement qui est milieu de gamme.

- La mise aux normes

Créer un hôtel dans un ancien corps de ferme nécessite la mise aux normes des locaux. À partir de 2012, les exploitants d'hôtels et autres hébergements touristiques comme c'est le cas ici pour l'auberge, doivent mettre leur établissement en conformité avec les normes de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Cette mise aux normes concerne aussi bien les nouveaux établissements (construction, réhabilitation, rénovation) que les établissements déjà en exploitation.

Selon les nouvelles normes, qui visent à limiter les risques de propagation des incendies et à faciliter l'évacuation des clients, le propriétaire de l'établissement doit notamment respecter les normes de sécurité suivantes :

- Enclouement des cages d'escaliers,
- Mise en place des blocs-portes coupe-feu et d'un deuxième escalier dans certains cas,
- Système de sécurité incendie (détection de fumée) et éclairage de sécurité,
- Mise en conformité des installations électriques,
- Formation du personnel à la sécurité deux fois par an.

Autre obligation, des consignes en cas d'incendie doivent être affichées dans chaque chambre, rédigées en français, et en langues étrangères de façon facultative, et présentant des illustrations de ces consignes.

Le non respect de cette nouvelle réglementation peut entraîner des sanctions pénales allant jusqu'à 5 ans de prison ferme et 45 000 € d'amende.

De plus, en cas d'incendie avec des conséquences corporelles (blessures ou décès), la responsabilité personnelle de l'exploitant est systématiquement recherchée.

Cette ferme offre diverses activités allant de la restauration à l'hébergement. L'ensemble du restaurant et de la partie hôtel ont dû subir une multitude de remises aux normes. Les extensions et les réhabilitations qu'on pu subir cette auberge sont réellement importantes.

Cependant la restauration de cette auberge ne respecte pas le bâti traditionnel de Flandre. Les différentes ouvertures, l'aménagement intérieur ainsi que l'extension au niveau du pignon de l'auberge sont des points à revoir.

Afin d'éviter toute erreur dans la restauration du bâti traditionnel de Flandre, nous allons voir par la suite quelles sont les clefs pour une bonne restauration d'une maison traditionnelle.

7. Les recommandations et priorités dans la restauration d'un bâti traditionnel

Les clefs de la restauration d'un bâti traditionnel reposent sur les connaissances des caractéristiques de l'architecture locale et des matériaux qui lui sont attachés.

Il faut tout d'abord connaître, appréhender les matériaux dont le bâti est fait, les mises en oeuvre et les savoirs faire qui ont faits sa construction permettent d'analyser correctement les différents problèmes qui l'affectent.

Il faut respecter l'existant lors de toute restauration, sans faire d'erreurs dans les travaux de démolition ou de réfection.

Nous allons voir ensemble les principales actions à entreprendre pour la restauration des différentes parties qui composent un bâti traditionnel de Flandre. Nous verrons les différentes solutions afin de construire de manière plus réfléchie, avec l'utilisation de matériaux spécifiques, de formes, et de végétaux.

- L'organisation générale de l'habitat

Dans un projet de restauration, il est essentiel de ne pas modifier l'organisation générale du bâtiment ou des différents bâtiments entre eux. Il faut donc éviter de bouleverser l'agencement initial des bâtiments afin de maintenir une harmonie au niveau des formes et des volumes. Les suppressions doivent, dans la mesure du possible, se limiter aux volumes ajoutés qui contrarient les volumes initiaux.

- Les volumes

Il est important de conserver et de restituer les volumes d'origine. Ainsi, l'extension d'un bâtiment en longueur ou en largeur est extrêmement difficile si l'on veut garder les proportions des maisons traditionnelles. Nos ancêtres optaient plutôt pour l'adjonction de bâtiments supplémentaires, souvent contigus mais marqués par des décrochements de façades et/ou de toiture. L'ensemble gardant une grande harmonie. La jonction de deux bâtiments suivant la même ligne de faitage est étrangère en Flandre. Cette absence de jonction permettant d'accentuer la prédominance d'un bâtiment sur ses annexes.

7.1 Des matériaux locaux pour une bonne restauration

- La toiture

Les travaux de restauration de la toiture doivent conserver ou restituer :

- Le volumétrie et la pente, la pente du toit est rarement inférieure à 40°.

- Le matériau de couverture d'origine : chaume ou tuiles, compte tenu de la rareté des maisons de chaume, il est essentiel de préserver ce type de toiture. Le chaume demande des rénovations partielles des parties endommagées tous les 15 à 20 ans selon l'exposition.

- S'il y a la possibilité, il faut essayer de récupérer d'anciennes tuiles plutôt que d'acheter des éléments neufs. La tuile peut être nettoyée et reposée. Selon le niveau de porosité de la tuile après le nettoyage, un traitement hydrofuge peut redonner à la tuile son imperméabilité.

- Il faut opter pour un module de tuile qui soit le plus proche possible de celui d'origine, en évitant les trop grands modules qui donnent un aspect grossier.

- Il faut éviter de percer le toit de lucarnes démesurées qui détruisent l'impression d'homogénéité de la toiture.

- Si la récolte de l'eau de pluie est assurée par une gouttière pendante, il faut opter pour une gouttière en zinc qui est beaucoup plus discrète qu'une gouttière en PVC.

- La façade et les pignons

Il est important de préserver la composition de la façade et des pignons. Les travaux ne doivent en aucun cas modifier :

- Le rythme des ouvertures,
- La proportion des baies existantes,
- Le matériau,
- La différenciation entre la façade avant et arrière et les pignons,
- La simplicité de la construction.

- Les murs

- Les murs en torchis et pan de bois

Le bâti en pan de bois et torchis nécessite un entretien peu coûteux mais régulier.

- Il faut vérifier la qualité du bois et les assemblages, tout particulièrement aux endroits touchés par l'eau.

- Si le bois est endommagé, il est essentiel de vérifier la gestion des eaux (fuites au niveau de la toiture, gouttières, évacuation des eaux pour éviter la stagnation près du bâtiment).

- Ne faites pas apparaître le bois. L'orme pourrira très rapidement.

- Ne pas remplacer le torchis par de la brique ou des parpaings.

- Il ne faut pas enduire le torchis avec un mortier de ciment qui fait pourrir le bois mais il faut opter pour un mortier à la chaux. Il faut badigeonner le mur au lait de chaux chaque année. L'absence de badigeon sur l'enduit de terre entraîne une érosion et un farinage de l'enduit.

- Il faut vérifier les maçonneries du soubassement, imperméabiliser le soubassement par l'application d'une couche de goudron.

- Il faut respecter les emplacements et le format des fenêtres déterminées par l'ossature bois. Des transformations irréflechies auraient pour conséquence de déstabiliser la structure porteuse.

- Si l'application de torchis neuf s'impose, il faut respecter le mode de lattage existant en Flandre c'est à dire le clayonnage et la technique de pose (projection du torchis sur le lattage).

- Si le torchis est resté en place et qu'il ne s'effrite pas, il est possible d'effectuer un raccord. Pour cela, il faut détacher les parties qui n'adhèrent plus et éventuellement remplacer les lattes endommagées.

Un torchis ancien boit beaucoup, il est impératif de lui faire retrouver une consistance collante. Il faut donc mouiller le torchis resté en place la veille afin d'obtenir une meilleure adhésion entre l'ancien et le nouveau torchis.



Fig 37 : Capture écran d'un mur en torchis et pan de bois,
Source : Guide recommandations, les maisons à pans de bois et torchis

- Les murs en maçonnerie de briques

Comme pour les autres matériaux, il est important de :

- Il faut préserver et restauré les maçonneries existantes.
- Il faut favoriser la récupération plutôt que l'achat de nouveaux matériaux.
- Il faut prêter attention au module et à la couleur de la brique sélectionnée.

Ces deux critères sont fondamentaux pour une restauration réussie mais difficile car ceux-ci ont varié selon les époques.

- Il faut préserver l'irrégularité naturelle de la façade sans chercher une plénitude parfaite.

- Nettoyer la brique avec des méthodes douces Il faut absolument éviter d'employer la technique du sablage. Cette technique rend la maçonnerie rugueuse et poreuse. L'application d'un hydrofuge en surface, préconisé pour pallier à cet inconvénient, empêche les échanges par évaporation et emprisonne l'humidité dans le mur.

Le nettoyage au jet à haute pression est à utiliser avec précautions; une attention particulière doit être portée sur le réglable des buses et du niveau de pression. L'idéal est de frotter les briques avec une brosse dure non métallique de type chien-dent et de les laver à l'eau.

Il existe également une autre méthode : le gommage ou micro-sablage qui consiste à projeter des abrasifs à très faible pression à sec ou avec de très faible quantité d'eau. L'emploi de cette technique demande un matériel spécifique et un personnel qualifié.

- Refaire les joints au mortier de chaux naturelle qui garantit la respiration du mur en laissant s'échapper l'humidité venant du sol. La chaux est très solide et son élasticité lui permet de supporter les mouvements du mur, alors que l'emploi du ciment provoquera des fissures au niveau des joints.

Pour procéder au rejointoiement : dégarnir sur 2 ou 3 cm de profondeur, pour permettre une bonne accroche. Le dégarnissage à la meuleuse est à proscrire. Les joints doivent affleurer le parement. Ils ne doivent jamais apparaître en retrait ou en saillie des briques.

- Le bardage en bois

Tout comme pour les autres parties de la maison, les recommandations portent sur :

- La préservation et la restauration des matériaux en place,
- Le remplacement des pièces défectueuses et des parties malades.

Une attention particulière doit être portée au choix de l'essence et à l'épaisseur du bois sélectionné ainsi qu'à la qualité de la pose. «L'épicéa, le Douglas et le Pin sylvestre sont les bois les plus couramment utilisés en bardage bois.

L'Aulne reste cependant le meilleur bois de bardage, de plus, il s'agit d'une essence locale.» (Le bois, guide recommandations, vers de nouveaux bâtiments agricoles, Pays des moulins de Flandre).

Les planches à clin ont une largeur d'environ 15 cm, une épaisseur de 1,5 à 2 cm. Les planches se recouvrent de 2 ou 3 cm.

Le bois demande à être entretenu régulièrement, cela nécessite une protection contre l'humidité, les champignons et les insectes xylophages. Ces traitements doivent être renouvelés régulièrement selon l'exposition et le type de produit.

«Traditionnellement en Flandre, le bardage bois est posé horizontalement avec un recouvrement partiel. Cette manière de poser le bardage allonge visuellement le bâtiment.» (Le bois, guide recommandations, vers de nouveaux bâtiments agricoles, Pays des moulins de Flandre).



Fig 38 : Photo bardage de ferme, source : Guide de recommandations, vers de nouveaux bâtiments agricoles, Pays des moulins de Flandre.

- Les ouvertures

Dans un projet de restauration, les menuiseries peuvent apparaître secondaires, alors même qu'elles constituent des éléments fondamentaux pour la perception de la maison.

- Respectez les formes, les dimensions, les proportions des baies existantes et utilisez les mêmes matériaux.

- Pensez à créer une nouvelle ouverture, plutôt que d'en agrandir une existante.

- Si l'état de la menuiserie le permet, il est souhaitable de la restaurer plutôt que de la remplacer surtout si elle est bien exposée (au sud). En effet, les performances d'isolation et d'étanchéité ne sont pas comparables à des fenêtres neuves.

- Si les menuiseries demandent à être remplacées, observez bien l'ancien modèle et, si possible, optez pour une fabrication sur mesure afin de ne pas changer les proportions.

- Sur les maisons anciennes, les fenêtres sont toujours accompagnées de leurs volets. Là encore, la conservation de ces éléments est essentielle. Ils participent beaucoup à égayer la façade. Dans le cas d'un remplacement, préférez les volets battants en bois peints dans les mêmes tons que les fenêtres. Les traverses en forme de «Z» sont à éviter, ces volets ne sont pas typiques.

- Évitez la pose de volets roulants, favorisez le choix de volets battants.

- Au niveau des combles, gardez la forme, la répartition et la dimension des ouvertures. Dans le cas d'une création d'ouverture en toiture, privilégiez de petites ouvertures en pignon.

Dans le cas d'un percement dans la toiture, il est préférable de faire une lucarne respectant le style traditionnel (ex : lucarne rampante). Évitez l'emploi du PVC qui ne correspond pas à l'architecture traditionnelle, il ne s'adapte pas aux mouvements du bâti et réduit fortement le choix des couleurs.

- Les modénatures et ornements

Si au cours de la phase restauration, les éléments de modénatures et d'ornements ne constituent pas une priorité, leur perte peut engendrer une perte de la personnalité de la maison.

- Les couleurs

Respectez les couleurs traditionnelles des constructions anciennes. Ces coloris assureront l'homogénéité du cadre de vie.

La couleur protège et personnalise votre maison. Attention cependant à rester dans le «bon goût» et à ne pas multiplier les couleurs.

Toutes les menuiseries doivent être peintes avec les mêmes teintes. Pour les maisons à pans de bois et torchis : optez pour des couleurs vives au niveau des menuiseries afin de trancher avec le mur qui est, en grande partie, clair (badigeon au lait de chaux, goudron noir au niveau du soubassement).

Pour les murs en maçonnerie de briques : optez pour des couleurs pastels afin de contraster avec le mur qui est sombre.

Les lasures, les vernis ne font pas partis des caractéristiques locales.

7.2 Les abords et le jardin en Flandre

Le jardin est l'enveloppe de la maison et participe beaucoup à l'intégration de celle-ci. Il est donc important de ne pas négliger l'aménagement d'un jardin. Comme pour toute habitation, il ne faut pas hésiter à consulter différents organismes ou se faire accompagner par un architecte paysagiste.

Nous allons voir ensemble les quelques principes généraux qui permettent à toute personne de composer un jardin qui s'accorde avec leur habitation et le paysage.

Les maisons en Flandre s'inscrivent traditionnellement dans leur écrin de verdure, afin de se protéger des vents. Il faut donc éviter les vastes pelouses en façade. Les flamands ont tendance à rechercher l'intimité derrière des haies ou un verger.

La première recommandation est de privilégier les essences locales pour l'enveloppe extérieure du jardin. Cette enveloppe au contact avec les espaces «naturels» doit se fondre dans l'environnement. Ensuite, en se rapprochant de l'habitation, les propriétaires pourront progressivement intégrer des plantes plus exotiques ou horticoles en fonction de leurs goûts

- Les essences recommandées pour l'enveloppe extérieure

- Arbres :

Aulne glutineux, Bouleau verruqueux, Charme, Châtaignier (sur les monts de Flandre), Chêne pédonculé, Érable champêtre, Frêne, Hêtre (sur les monts de Flandre), Merisier, Noyer, Orme, Peuplier grisard, Peuplier tremble, les Saules, Sorbier des oiseaux, Tilleul



Châtaignier



Hêtre



Tilleul

Fig 39 : Photos des Arbres recommandés, Châtaignier, Hêtre, Tilleul, source : Google image

- Arbres et Arbustes recommandés pour la constitution des haies :

Ajonc (sur les monts de Flandre), Argousier (sur la frange littorale), Aubépine (soumise à autorisation), Bourdaine, Buis, Charme, Chèvrefeuille, Cornouiller sanguin, Érable champêtre, Églantiers, Fusain, Genêt à balais (sur les monts de Flandre), Hêtres, Houblon, Lierre, Néflier, Noisetier, Prunellier, Sureau, Troène d'Europe, Viorne obier.



Charme



Aubépine



Érable champêtre

Fig 40 : Photos des Arbres et Arbustes recommandés, Châtaignier, Hêtre, Tilleul, source : Google image

- Arbres et Arbustes ornementaux traditionnellement présents en Flandre : Marronnier, Seringat, Lilas, Symphorine, Spirée, Groseiller à fleur, lf.

La seconde recommandation est d'évaluer le temps consacré à l'entretien du jardin. Un jardin sous entretenu permet rarement d'avoir une bonne intégration paysagère. En fonction du choix des plantes et de leur agencement, le temps nécessaire à l'entretien peut varier considérablement.

Si la tonte n'est pas régulière, il faudra alors favoriser les plantes couvre-sol. Si le jardin fait une grande surface, il faudra alors favoriser les vivaces qui demandent moins d'entretien que les plantes annuelles.

Par contre, si du temps est accordé à l'entretien du jardin, notamment sur la taille : espalier, buis, topiaire sont autant de formes que l'on retrouve couramment et qui donnent beaucoup de caractère aux jardins de Flandre.

Il faut donner un caractère à son jardin ou un thème, cela permet de le structurer, exemple : potager, plantes condimentaires, choix d'une couleur, une saison, une famille de plantes. Ces thèmes peuvent être séparés dans le jardin par des haies taillées, tressées, vives.

Il faut éviter d'imperméabiliser les allées, notamment l'accès au garage. Les systèmes permettant l'infiltration de l'eau sont à privilégier.

8. *La transmission au public, une sensibilisation du patrimoine*

Afin de laisser une trace dans les mémoires de chacun, nous avons établi une plaquette que nous avons complétée avec nos propres thèmes.

Cette plaquette servira de support à tout randonneur curieux du patrimoine existant dans les Flandres qui n'est pas toujours révélé.

Les thématiques abordées seront l'histoire de Godewaersvelde qui est effectuée par Eva Fouldrin, Le paysage de Godewaersvelde qui est effectuée par Alexis Longuespée, Le cadre de vie de Godewaersvelde est abordé par Maximilien Darré, et enfin j'aborderai ma partie sur le bâti de Godewaersvelde.

La plaquette aura pour fil conducteur de partir du général vers un élément précis présent à Godewaersvelde. Ainsi nous partons de l'histoire du village vers un élément vaste (le paysage), pour arriver à une structure (le cadre de vie) et pour finir sur un élément (des bâtis de Godewaersvelde).

Les plaquettes thématiques ont une couleur appropriée à leur domaine d'argumentation :

- L'histoire du village à la couleur grise;
- Le paysage à la couleur verte;
- Le cadre de vie à la couleur rouge;
- Le bâti de Godewaersvelde à la couleur bleue

J'ai choisi de transmettre au public le patrimoine bâti de Godewaersvelde, en abordant dans cette plaquette deux bâtis précis et témoin de la richesse de la Flandre. Le Katshuis de Godewaersvelde est un véritable vestige du patrimoine flamand, et il mérite donc d'être mis en avant vis-à-vis du public, la chaumière située au centre de Godewaersvelde qui passe souvent inaperçue, mérite également d'être mis en avant vis-à-vis du public.

Sur ce support j'ai choisi de mettre deux photos représentatives de ce bâti :



Fig 41 : Photos des deux chaumières de Godewaersvelde sélectionnées pour la réalisation d'un support commun aux quatre étudiants.

La première photo nous montre la chaumière qui est présente au niveau du centre de Godewaersvelde, la seconde photo nous montre le Katshuis qui est situé proche d'un petit chemin nommé le chemin du bois de la source.

J'ai mis entre ces deux photos sur la plaquette, un petit résumé sur ces chaumières ainsi que leurs situations. Leur situation est d'ailleurs précisée en dessous grâce à une carte présentant les sentiers «Guide nature» en vert et l'emplacement des chaumières vis-à-vis de celui-ci. Cette carte a été établie grâce à la plateforme S-PASS.

Deux textes suivent cette carte de situation, l'un des deux explique brièvement les différentes caractéristiques des chaumières typiques des Flandres. L'autre texte cherche à sensibiliser le grand public sur le patrimoine rural et agricole qui tend à disparaître, pour cause de la possession des terres qui amènent de nouvelles techniques.

L'ensemble de cette plaquette qui va accompagner le grand public lors de leurs randonnées se trouve en annexe n° 14 à la fin de ce rapport.

8.1 Vers la suite d'une ébauche

Suite à cette ébauche de plaquette, nous avons établie une première suite à celle-ci



Fig 42 : Capture d'écran de la fiche carnet de territoire sur les mutations du bâti agricole, création Amélie Machelart

Les fiches que nous avons établies sous la forme de fiche de Carnet de Territoire sont au nombre de trois par thématique. Ces fiches serviront également de support afin d'alimenter la plate-forme S-PASS.

La première fiche que j'ai établie présente dans sa globalité l'évolution et les mutations du bâti agricole. Pour cela, j'ai mis en haut de couverture une photo de la chaumière qui se trouve dans le centre de Godewaersvelde.

J'ai mis en dessous de celle-ci, une petite carte qui est représentative des bâtis agricoles que j'ai répertoriés. Cette carte présente également les sentiers pédestres «Guide nature», cette cartographie alimente la plate-forme S-PASS. Chaque planche comportera des liens qui nous enverront vers des fiches marqueurs afin d'obtenir plus de détails. Un petit texte explicatif des différentes mutations agricoles en Flandre est présent à côté des petites images illustrées.



Fig 43 : Capture d'écran de la fiche carnet de territoire sur l'habitat ouvrier, création Amélie Machelart

Cette seconde fiche présente l'habitat ouvrier agricole. On retrouve sur la gauche de la planche de carnet une photographie. Ici il s'agit d'une photo d'une des maisonnettes situées à Godewaersvelde.

Le petit chapeau de ce texte est composé d'une citation de Mr Demangeon. Le texte qui compose cette planche de carnet nous donne divers renseignements sur l'habitat traditionnel flamand.



Fig 44 : Capture d'écran de la fiche carnet de territoire les transformations d'usage, création Amélie Machelart

Cette dernière planche de type «Carnet de Territoires» présente les transformations d'usage qu'à pu subir les divers bâtiments agricoles

La fiche présente comment aujourd'hui les bâtis agricoles ont une potentialité à répondre pleinement aux attentes d'une clientèle touristique.

Suite à l'abandon de certains locaux de la ferme, le plus souvent il s'agit des locaux d'élevage, le changement d'usage permet de maintenir ce patrimoine bâti et d'assurer les frais d'entretien indispensables à leur pérennité.

La transformation d'usage de bâtiments agricoles sur place permet donc, une véritable conservation du patrimoine flamand. Aujourd'hui encore diverses entités luttent et sont présents pour la conservation du patrimoine.

L'ensemble de ces fiches que nous avons chacun établies pour notre problématique et thématique, alimenteront la plate-forme S-PASS.

De plus, ces fiches pourront servir de premier support de transition d'une première ébauche façon «carnet de territoire» vers une fiche plus complète.

Conclusion

Ce stage réalisé au sein du CAUE m'a permis de découvrir une approche différente et à pleinement répondu à mes attentes puisque je désirai sortir d'un stage réalisé dans une agence.

Dès le début du stage il nous a été demandé de mener à bien une mission en autonomie, avec une approche analytique qui est aussi basée sur l'interprétation. Le fait d'accorder une confiance à une étudiante, renforce l'envie de participer à la mise en commun d'analyses et de connaissances.

Le projet d'analyse du bâti agricole en Flandre a également participé à ma formation, puisque le CAUE a une méthode pointue d'aborder un territoire, un paysage ou un bâtiment.

Sa façon de fonctionner m'a donc poussée dans un premier temps à la comprendre, ce qui a occupé mes premières semaines de stage.

Par rapport au contenu de l'expérience, la réflexion d'une méthode ainsi que la mise en place de celle-ci vis-à-vis de ma thématique a été longue mais enrichissante.

Ce temps m'a permis de mettre au point ma méthode jour après jour suivis de conseils et de réaliser un catalogue, qui est un outil de diffusion mais surtout de recensement.

Ainsi l'étude approfondie, menée sur trois bâtiments agricoles a constitué un niveau de plus dans cette mission qui m'a réellement satisfait de par les nouvelles connaissances accumulées sur le patrimoine bâti de Flandre.

La possibilité de créer un outil de diffusion, entrant dans une lecture simplifiée et dans la création d'une base de données, est un plus pour moi car cela entre dans les objectifs de la structure du CAUE. Ma participation durant cette courte période se sera concrétisée jusqu'à la mise en commun sur la plate-forme S-PASS.

J'ai pu, lors de ce stage voir une autre facette du CAUE par l'intermédiaire de Mr Claude Dimey. C'est un architecte conseil qui fait des visites dans le département du Nord suite à la demande de particuliers de transformation de locaux privés en gîte. Les informations que Mr Dimey a pu m'apporter sur les différents bâtiments que j'ai recensés et sur les politiques de mise en place d'un gîte ce sont des relevés bénéfiques pour mon travail d'analyse.

Je retiens donc de cette expérience de treize semaines, une profonde et sincère satisfaction. Que ce soit sur le plan de ma formation et de l'enseignement que j'en retire, que sur le plan humain, l'aventure au CAUE du Nord m'a été bénéfique et j'en remercie une fois de plus tous les acteurs qui s'impliquent dans la prise de conscience au public, sur le patrimoine et la mise en valeur des traditions de l'enrichissante Flandre.

Table des figures

Figure 1 : Image article diffusion. Source : www.caue-nordcom/diffusion	4
Figure 2 : Recette du CAUE du Nord en 2012. Source : Rapport d'activité 2012, créé sur Word par Amélie Machelart	5
Figure 3 : Principe d'articulation des missions proposé dans l'accompagnement des Contrats de territoire (source : s-pass.org)	7
Figure 4 : Les clés de lecture pour la commune de Ferrière-la-Grande	8
Figure 5 : Les clés de lecture pour la commune de Ferrière-la-Grande photo	8
Figure 6 : Les différents niveaux d'implication du citoyen en démocratie	10
Figure 7 : Capture écran site internet CAUE du Nord, Retouches sur Photoshop CS4 par Amélie Machelart	11
Figure 8 : Une planche de Carnet de territoire les Flandre la partie Comprendre le socle du territoire, source : s-pass.org	14
Figure 9 : Panneau du label «Villages Patrimoine© » dans les Pays de Flandre. Source : www.tourisme-nordfr	17
Figure 10 : Localisation du territoire étudié. Source : www.gcs-matissfr , retouches sur Illustrator par Amélie Machelart	17
Figure 11 : Zoom sur les quatre communes étudiées, Source : Google Maps, Retouches sur Illustrator par Amélie Machelart	18
Figure 12 : Schéma des types d'habitations Flamandes, Source : «La Flandre d'Autrefois» par Albert Deveyer	22
Figure 13 : Capture d'écran de la fiche observatoire de la ferme équestre de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CS4, Amélie Machelart	25
Figure 14 : Capture d'écran de la fiche résumé de la ferme équestre de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CS4, Amélie Machelart	26
Figure 15 : Capture d'écran de la fiche transformations de la ferme de la Rose des Vents située à Saint-Jans-Cappel, création Indesign CS4, Amélie Machelart	27
Figure 16 : La ferme hofstède (exemple type), photo prise par Amélie Machelart à Berthen le 30/05/2014	29
Figure 17 : La ferme du Schakelaere, photo extraite du site internet : www.fermeschakelaere.com	31
Figure 18 : La chaumière du bois de la source aussi appelée « Katshuis », source : s-pass.org , copyright document : Maxime Deplancke ©	33
Figure 19 : La ferme de l'Ermitage, photo prise par Amélie Machelart le 30/05/2014 à Saint-Jans-Cappel	35
Figure 20 : La ferme de la Rose des Vents, photo prise par Amélie Machelart le 30/05/2014 à Saint-Jans-Cappel	37
Figure 21 : Carte présentant les différents sentiers Guide nature ainsi que les fermes répertoriées précédemment, Source : Carte crée sur S-PASS par Amélie Machelart	40
Figure 22 : Carte présentant les différents sentiers pédestres «A pied dans le nord», ainsi que les fermes répertoriées, Source : Carte crée sur S-PASS par Amélie Machelart	41

Table des Figures

Figure 23	: Capture écran de la boîte «Marqueurs» du portail S-Pass sur le site http://portails-pass.org/fr/ par Amélie Machelart	42
Figure 24	: Capture écran de la fiche marqueur de la Ferme du Schakelaere sur http://portails-pass.org/fr/	42
Figure 25	: Photo d'un Gîte Rural qui se nomme «Gîte des Kattes» situé au 4 chemin Vandycke à Godewaersvelde, par Amélie Machelart le 15/05/2014	43
Figure 26	: Logo Gîte de France, Source : http://www.gdfi3.com/	44
Figure 27	: Logo Clévacances, Source : http://www.passion-terroir.fr/	45
Figure 28	: Logo Bienvenue à la Ferme, Source : http://www.fermedugrandbrugeron.fr/	46
Figure 29	: Photo du Katshuis par Amélie Machelart, le 02/06/2014 à Godewaersvelde	49
Figure 30	: Croquis pan de bois-torchis, source : Les maisons à pans de bois et torchis, restauration traditionnelle	49
Figure 31	: Présentation du corbeau et du coyau, Source : Les maisons à pans de bois et torchis, restauration traditionnelle	50
Figure 32	: Capture écran de la photo de l'habitation de la ferme équestre de la Rose des Vents, zoom: Fenêtres, photo Amélie Machelart	51
Figure 33	: Photo du gîte de la ferme de la Rose des Vents, vu de la route, Source : www.gites-de-de-france.com	52
Figure 34	: Plan intérieur du Gîte de la ferme équestre, Source : www.gites-de-de-france.com	52
Figure 35	: Photo du restaurant de l'auberge du Vert Mont situé à Boeschèpe, Source : aubergeduvertmont.fr	53
Figure 36	: Photo de l'Auberge du Vert Mont à Boeschèpe, Source : http://www.tripadvisor.fr/	54
Figure 37	: Capture écran d'un mur en torchis et pan de bois, Source : Guide recommandations, les maisons à pans de bois et torchis	57
Figure 38	: Photo bardage de ferme, source : Guide de recommandations, vers de nouveaux bâtiments agricoles, Pays des moulins de Flandre	58
Figure 39	: Photos des Arbres recommandés, Châtaignier, Hêtre, Tilleul, source : Google image	60
Figure 40	: Photos des Arbres et Arbustes recommandés, Châtaignier, Hêtre, Tilleul, source : Google image	60
Figure 41	: Photos des deux chaumières de Godewaersvelde sélectionnées pour la réalisation d'un support commun aux quatre étudiants	61
Figure 42	: Capture d'écran de la fiche carnet de territoire sur les mutations du bâti agricole, création Amélie Machelart	62
Figure 43	: Capture d'écran de la fiche carnet de territoire sur l'habitat ouvrier, création Amélie Machelart	62
Figure 44	: Capture d'écran de la fiche carnet de territoire les transformations d'usage, création Amélie Machelart	63

Annexes

- Annexe 01 - Fiche observatoire de la ferme équestre de la Rose des Vents
- Annexe 02 - Fiche observatoire de la ferme de l'Ermitage
- Annexe 03 - Fiche observatoire de l'ancienne minoterie
- Annexe 04 - Fiche observatoire de la ferme flamande de Berthen
- Annexe 05 - Fiche observatoire de la ferme Verbaere
- Annexe 06 - Fiche observatoire de l'ancien séchoir à houblon
- Annexe 07 - Fiche observatoire de l'Hofstède flamande
- Annexe 08 - Fiche observatoire de la chaumière de Boeschèpe
- Annexe 09 - Fiche observatoire de la ferme du Schakelaere
- Annexe 10 - Fiche observatoire de la ferme rue du Mont Noir
- Annexe 11 - Fiche observatoire de l'auberge Le Vert Mont
- Annexe 12 - Fiche observatoire de l'Hofstède flamande de Godewaersvelde
- Annexe 13 - Fiche observatoire de la Chaumière de Godewaersvelde
- Annexe 14 - Première ébauche de la plaquette sur les mutations du bâti agricole

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Ferme équestre, Gîte rural
Titre	Ferme Équestre de la Rose des Vents, Saint-Jans-cappel
Adresse	280 rue de Bailleul 59270 Saint-Jans-cappel
Programme	Centre équestre, Habitation, Gîte rural
Type de ferme	Hofstède
Année de réalisation	1899
Surface	Gîte : 110 m ²
Matériaux	Murs : Briques longues et plates de couleur rouge pâle à rouge foncé. Rang de boutisses, Rang de pan-neresses
	Toiture : Panne flamande de couleur rouge/orange pour les bâtiments, Panne flamande de couleur foncé pour l'habitation
	Menuiserie et Ouvertures : Fenêtres récentes en PVC, Portes des bâtiments en bois, fenêtres de léchage en bois
Implantation du bâtiment	Charpente : Ferme à cheval Sud-Est
Statut de propriété	Privée
Contact	larosedesvents@freefr Elie TERRIER - 0621859370 Pierre-Guy TERRIER - 0687244312
Page web	https://sites.google.com/site/felarosedesvents/home
A proximité	Circuit Village Patrimoine

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Ferme de l'Ermitage
Adresse	130 Petit chemin de l'Ermitage 59270 Saint-Jans-cappel
Programme	Habitation privée
Maître(s) d'œuvre	
Maître(s) d'ouvrage	
Type de ferme	Hofstède
Année de réalisation	1927
Matériaux	Murs : Briques longues et plates de couleur rouge pâle à rouge foncé. Rang de boutisses, rang de parneresses
	Date de création de la ferme inscrite sur le pignon en briques blanches avec des symboles de losanges qui forment le «1».
	Présence d'une niche dévote sur le pignon au dessus de la date de création
Implantation du bâtiment	Toiture : Panne flamande de couleur orange/rouge, tuiles faitière, débord de toiture.
	Menuiserie et ouverture : Volets de bois de couleur blanche
Surface	Sud
Statut de propriété	Privée
A proximité	Sentier du Mont Noir, Sentier des Jacinthes

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE 

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Ancienne Minoterie
Adresse	484 rue de Barthen 59270 Saint-Jans-Cappel
Programme	Habitation privée
Maître(s) d'oeuvre	
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Minoterie
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : Briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, rang de boutisses et rang de panneresses Jointoiment récent.
	Toiture : Tuile flamande moderne en forme de «S»
	Menuiserie et ouverture : Fenêtres contemporaines Impostes conservés pour les fenêtres de l'étage, imposte disparu pour les fenêtres du rez-de-chaussée
	Charpente : Mansardée, utilisée dès le début du XIXème siècle
Implantation du bâtiment	Sud-Ouest
Surface	
Statut de propriété	Privée

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Ferme flamande
Adresse	1041 chemin de peanacker 59270 Berthen
Programme	Habitation privée
Maître(s) d'ouvrage	Mr et Mme COPIN-DUVAL
Type	Hofstède
Année de réalisation	1779
Matériaux	Murs : Briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, rang de boutisses et rang de panneresses, pierres Escalier donnant à la porte d'entrée également en briques
	Toiture : 502 m ² , en panne flamande, en forme de «S» élancé, panne faitière
	Menuiserie et ouverture : Imposte présent sur les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi qu'au niveau de la porte d'entrée Fenêtres traditionnelles en bois dont la surface vitrée se décompose en 6 carreaux Volets en bois de couleur vert, porte d'entrée en bois de couleur verte surplombée par un encadrement blanc avec des petits carreaux
Implantation du bâtiment	Charpente : Ferme à cheval Sud-Est
Surface	Emprise : 230 m ²
	Couverte : 196 m ²
	Engrangement au sol : 73 m ²
Statut de propriété	Privée
A proximité	A 500 mètres et à l'Est du parcours du GR 128 A 200 mètres et à l'Est du parcours du chemin de randonnée n°19, Sentier de Berthen du fascicule «LL ETAIT UNE FOIS LES MONTS DE FLANDRE».

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel, ferme flamande
Titre	Ferme Verbaere
Adresse	665 chemin de rossignol 59270 Berthen
Programme	Habitation privée et agriculture
Maître(s) d'oeuvre	
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Hofstède
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : Briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, rang de boutisses et rang de panneresses. Briques plus récentes pour l'habitation de la ferme
	Toiture : Panne flamande, tuiles mécaniques, toiture plus récente pour l'habitation
	Menuiserie et ouverture : récentes pour l'habitation de la ferme : fenêtres PVC et porte en composite bois
	Charpente : Ferme à chevalet
Implantation du bâtiment	Sud
Surface	
Statut de propriété	Privée
Contact	
Page web	
A proximité	Chapelle Saint-Joseph à côté de la ferme, A 4,5 km du Mont Noir, A 5 km de la frontière Franco-Belge

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE

R

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Ancien séchoir à houblon
Titre	Vieux séchoir à houblon
Adresse	245 rue de Godewaersvelde 59270 Berthen (au niveau du «centre d'accueil communal»)
Programme	
Maître(s) d'oeuvre	
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Séchoir à houblon
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : Constitués d'un maillage de colombage, sans doute de l'Orme et des briques en rang de boutisses et de paneresses. Soubassement en briques
	Toiture : Panne flamande, tuiles mécaniques, couverture n'englobe pas le pignon, débordement de toiture présent.
	Menuiserie et ouverture : Ouvertures traditionnelles entourées de colombage en bois (Orme), pas de volets en bois
	Charpente : Ferme à chevalet
Implantation du bâtiment	
Surface	
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	A 1,3 km de la ferme flamande chemin du Peenacker à Berthen A 600 mètres de l'exploitation agricole rue de Godewaersvelde à Berthen

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel, agriculture
Titre	Exploitation agricole
Adresse	36 rue de Godewaersvelde 59270 Berthen
Programme	Habitation privée, exploitation
Maître(s) d'oeuvre	
Maître(s) d'ouvrage	M ^r et M ^{me} Jean-Paul HEYMAN
Type	Hofstède
Année de réalisation	1784
Matériaux	Murs : Briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, rang de bouisses et rang de panneresses, pierres
	Toiture : Tuiles mécaniques orange/rouge
Implantation du bâtiment	Menuiserie et ouverture : Barrière agricole placée au bout du chemin dominant à la ferme
	Porte et fenêtres en bois, les fenêtres sont de couleur blanche et simple (non composées de petits carreaux et barreaudage carré). Portes des bâtiments en bois de couleur blanche. Présence d'une marquise à la porte d'entrée principale
	Charpente : 9 fermes à chevalet
	Nord-Est
Surface	Emprise : 269,50 m ²
	Couverte : 233 m ²
	Engrangement au sol : 108 m ²
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	A 100 mètres du docher de l'église Saint-Blaise A 1900 mètres et à l'Est du Mont des Cats (64m) A 2500 mètres et à l'Ouest de la frontière Franco-Belge A 300 mètres et à l'Ouest du GR 128

FICHE OBSERVATOIRE



RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Chaumière
Adresse	281 rue de Coustenoble 59299 Boeschèpe
Programme	Habitation privée
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Chaumière traditionnelle
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : Les murs sont formés de colombage et de torchis enduits à la chaux, soubassement en briques protégé d'un enduit au goudron
	Toiture : Toiture en chaume (pente moyenne de 52 à 55°), débord de toiture par un auvent sur trottoir en panne flamande (pente environ 45°), souche de cheminée en briques
	Façade recouvert d'argile dans lequel est planté la joubarde
Implantation du bâtiment	Menuiserie et ouverture : Fenêtres et portes d'origines en bois, les fenêtres présentent un barreaudage carré traditionnel en Flandre, de couleur vert foncé. Deux petites lucarnes au total sur la toiture, composées de petites fenêtres vitrées et barreaudées en bois. Volets traditionnels solides, en bois plein de couleur vert foncé
	Charpente : Ferme à chevalet
Surface	Sud-Est
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	A 4 km du Mont Noir, A 1 km de la frontière Franco-Belge

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Résidences de vacances
Titre	Ferme Schakelaere
Adresse	350 rue du Schakelaere 59299 Boeschepe
Programme	Résidences de vacances, habitation
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Ancienne ferme à culture du houblon
Année de réalisation	Résidence A démantelée en 2009-2011 Résidence B démantelée en 2009-2011
Matériaux	Murs : Briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, rang de boutisses et rang de paneresses, jointoiement récent
	Toiture : Panne flamande, tuiles mécaniques de couleur orangé/rouge, la couverture n'englobe pas le pignon, débordement de toiture présent, souche de cheminée en briques
Implantation du bâtiment	Charpente : Ferme à chevallet
	Sud-Est
Surface	Terrain: 2 hectares
Statut de propriété	Privée
Contact	http://www.fermeschakelaere.com
A proximité	Centre du village de Boeschèpe à 3 km, Westoutre (Westouter en Belgique) à 14 km

FICHE OBSERVATOIRE

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel, agriculture
Titre	Ferme flamande
Adresse	838 rue du Mont noir 59299 Boeschève
Programme	Habitation privée et exploitation agricole
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Hofstède
Année de réalisation	Murs : En briques disposées en rang de boutisses et en rang de paneresses, soubassement en briques avec enduit en béton
Matériaux	Toiture : En panne flamande récente pour l'habitation, de couleur noire, pour les bâtiments agricoles toiture en panne flamande ancienne de couleur orange à rouge Débord de toiture présents pour les bâtiments agricoles ainsi que pour l'habitation
	Menuiserie et ouverture : ouvertures en bois, fenêtres à pans de bois, répartition régulière et organisée Fenêtres simples formées de 2 carrés superposés, décomposition du vitrage en 4 carreaux Imposte de 2 carreaux supérieurs Volets traditionnels flamands de couleur vert et blanc.
Implantation du bâtiment	Charpente : Mansardée pour l'habitation, à cheval et pour les bâtiments agricoles
Surface	Sud-Est
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	A 3,5 km du Mont Noir, A 2 km de la frontière Franco-Belge

FICHE OBSERVATOIRE

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Auberge, restauration, institut
Titre	Le Vert Mont - Auberge de campagne
Adresse	138 rue du Mont noir 59299 Boeschèpe
Programme	Hôtel, restaurant, spa
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Ferme manoir
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : en briques de couleur rouge pâle à rouge foncé, disposées en rangs de boutisses et en rang de panneresses
	Toiture : Panne flamande, tuiles mécaniques de couleur orangé/rouge, la couverture n'englobe pas le pignon, souche de cheminée en briques
	Menuiserie et ouverture : Long chemin dominant sur l'auberge du vert Mont Porte et fenêtres en bois, les fenêtres sont de couleur bois (non composées de petits carreaux et barreaudage carré) Portes des bâtiments en bois Présence d'une marche à la porte d'entrée principale en pierre bleue Volets en bois solides et peints en vert foncé Charpente : Ferme à chevalet
Implantation du bâtiment	Sud-Est
Surface	
Statut de propriété	Privée
Contact	http://aubergeduvertmont.fr/
A proximité	A proximité des circuits répertoriés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, A 30 minutes de Lille et de Dunkerque, A 3,5 km du Mont Noir, A 2 km de la frontière Franco-Belge

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NORD

FICHE OBSERVATOIRE

R

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Hofstède flamande
Adresse	236 Chemin de Lépinette 59270 Godewaersvelde
Programme	Habitation privée
Maître(s) d'ouvrage	
Type	Hofstède
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : En briques disposées en rang de boutisses et en rang de paneresses, soubassement en briques Bâtiment agricole ancien présentant un colombage en Orme, Bâtiment agricole récent en tôle
	Toiture : En panne flamande récente pour l'habitation, de couleur orange, pour les bâtiments agricoles toiture en panne flamande ancienne de couleur orange à rouge et toiture en tôle ondulée pour le bâtiment agricole récent. Débord de toiture présents pour les bâtiments agricoles ainsi que pour l'habitation
Implantation du bâtiment	Charpente : Ferme à chevalet Sud-Ouest
Surface	
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	A 8 km du Mont Noir, A 1 km de la frontière Franco-Belge

FICHE OBSERVATOIRE 

RUBRIQUES	COMMENTAIRES
Type d'ouvrage	Habitat individuel
Titre	Chaumière
Adresse	768 Chemin du bois de la source 59270 Godewaersvelde
Programme	Habitation privée
Maitre(s) d'ouvrage	
Type	Chaumière
Année de réalisation	
Matériaux	Murs : Les murs sont formés de colombages et de torchis (mélange d'argile, de chaux, de paille maintenus par des lattes) soubassement en grès
	Toiture : Toiture en chaume: en paille de blé ou de seigle (pente moyenne de 52 à 55°), débords de toiture sur tout le tour de l'habitation par un auvent sur trottoir en panne flamande (pente environ 45°), souche de cheminée en briques, faîtage en panne flamande
Implantation du bâtiment	Charpente : Ferme à chevalet
	Sud-Est
Surface	
Statut de propriété	Privée
Contact	
A proximité	Sur le sentier «Balade des Katts»

Les mutations du bâti agricole

« Construites avec les pierres du sous-sol, les habitations rurales semblent vraiment sortir de la terre qui les porte et l'on peut parler de l'empreinte gravée sur l'oeuvre humaine par le milieu naturel ». A . Demangeon.

Les chaumières sont des exemples type de la culture flamande conservée. Elle présente divers éléments architecturaux et caractéristiques flamandes qui sont restés au fil des années.

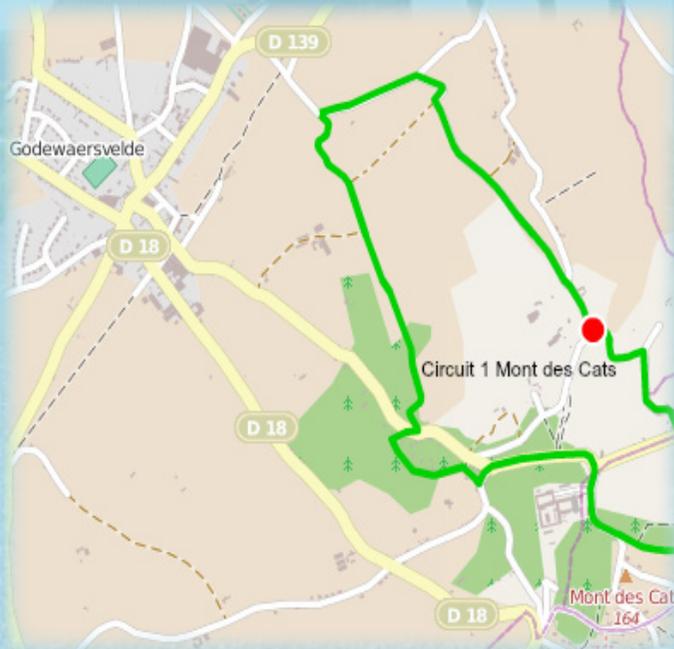
La chaumière du chemin du bois de la source, est située en bordure d'un chemin creux, on la retrouve en descendant le Mont-des-Cats, notamment grâce au sentier «Balade des Katts». Cette petite chaumière est authentique.



Les murs des chaumières sont formés de colombage ainsi que de torchis, celui-ci étant un mélange d'argile, de chaux, de paille, maintenus par des lattes. Un enduit à base de lait de chaux est présent sur les murs afin de les protéger des intempéries.

La toiture des chaumières est en chaume, soit en paille de blé ou de seigle.

Les fenêtres de Flandres ne se conçoivent pas sans leurs volets qui habillent les murs. Les volets permettent à la fois de protéger les boiseries des intempéries et d'ajouter une touche de couleur à la façade.



L'équilibre entre cités et campagnes tend à disparaître, pour cause de la prise de possession des terres qui amène de nouvelles techniques envahissantes.

La Flandre possède encore un patrimoine rural et agricole inestimable, et qui mérite d'être mis en avant, même si elle ne le sait plus. Les différentes et nombreuses constructions anciennes telles que les chaumières sont toujours là afin de nous raconter leur histoire; il est temps de prendre conscience de ce potentiel culturel.

Bibliographie

Maisons et gens de Flandre - Luc, Emile Bouche, Florin Bruno Girault Architectes-Urbanistes

Le Nord en Mutation - Architecture et Paysage - Tout se transforme - CAUE du Nord

La Flandre d'autrefois - Albert Deveyer - « Mémoire Collective » - Westhoek-Editions

Recueil du Petit Patrimoine Flamand - Association de préfiguration du Parc Naturel Régional des Monts de Flandre et Val de Lys

Hangars agricoles, l'Architecture est dans le pré - Architecture et Urbanisme ENQUÊTE - Le moniteur 23 mai 2014

Inventaire des Fermes selon Mr Dimey

Guide technique transfrontalier du patrimoine bâti - La Fagne de Solre - TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

Rapport de stage de Master - Edouard Cailliau - ENSAP Lille - Juillet/Août 2010

L'Hébergement de Pays, Tourisme et Patrimoine - Une démarche pour satisfaire la quête d'authenticité - CAUE du Nord, Conseil Général Département du Nord

Guide de recommandations, Restauration traditionnelle - Restaurer une maison rurale traditionnelle, Pays des Moulins de Flandre

Guide de recommandations, Construire en Flandre - Recommandations pour l'intégration des nouvelles habitations dans l'espace paysager de Flandre, Pays des Moulins de Flandre

Guide de recommandations, Vers de nouveaux bâtiments agricoles - Recommandations pour l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage, Pays des Moulins de Flandre

Webographie

www.s-pass.org

www.caue-nord.com

www.geoportail.fr

<https://sites.google.com/site/felarosedesvents/home>

<http://www.fermeschakelaere.com>

<http://aubergeduvertmont.fr/>

www.bing.com/maps/

www.montsdeflandre-tourisme.com

<http://www.gdfi3.com/>

<http://www.passion-terroir.fr/>

<http://www.fermedugrandbrugeron.fr/>

www.gites-de-de-france.com

<http://www.tripadvisor.fr/>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.caue-observatoire.fr>

www.caue-nord.com/diffusion